

PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE

**Diagnostic local de la coordination locale de la
Commune de**

Saint-Josse-ten-Noode

Décembre 2022

Administration communale de Saint-Josse-ten-Noode
Avenue de l'Astronomie 13,
1210 Bruxelles

TABLE DES MATIERES

Introduction	5
Methodologie	6
Volet 1 : Présentation du territoire.....	8
A. La division en quartiers	8
B. L'historique des quartiers.....	10
C. Les transformations et tendances récentes. Lien avec la qualité de la cohésion sociale	14
D. La Population.....	15
E. Le public invisible.....	18
F. Les mixités	20
G. L'enseignement.....	25
H. L'emploi	28
I. Les revenus et la précarité	29
J. Le logement.....	31
Volet 2 : La Cohésion Sociale à Saint-Josse-ten-Noode	33
Le contrat communal de Cohésion Sociale.....	33
L'offre en Cohésion Sociale conventionnée sur Saint-Josse	34
Le budget 2022 de Cohésion Sociale	36
Les besoins généraux des associations	37
Priorité 1 : Le soutien scolaire	38
Priorité 2 : Alphabétisation et Français Langue Etrangère	41
priorite 3 : La citoyenneté interculturelle.....	44
Priorité 4 : Le vivre ensemble.....	45
Volet 3 : État des lieux et constats	47
Analyse qualitative des besoins de la population	47
Analyse qualitative des points d'attention par quartier	49
Besoins en operateurs P1, P2 et P4 par quartier	51
Conclusion.....	53
Bibliographie.....	55
Annexes	57
Annexe 1 : Analyse des besoins par quartiers – CoCoF (2020).	58
Annexe 2 : Le Territoire Nord.....	63
Annexe 3 : La structure de la population par âge.....	64
Annexe 4 : Définition des nationalites	65

Le secteur de la Cohésion sociale est, depuis quelques années, en plein changement. En effet, le nouveau Décret Cohésion sociale est récemment entré en vigueur et c'est dans ce contexte que ce diagnostic local est rédigé. Ce document servira à présenter un état des lieux de l'offre en Cohésion sociale sur le territoire de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode en mettant en lumière ses spécificités propres. Il a également pour objectif d'explicitier les besoins, tant des publics que des opérateurs associatifs.

Ce travail a pour point de départ la demande du cabinet de la Ministre BEN HAMOU qui a mandaté le CRACS pour réaliser une étude de programmation conformément au décret du 30 novembre 2018 afin d'analyser les besoins des Bruxellois en matière de cohésion sociale. En effet, dans le cadre du pacte local qui sera signé entre le Collège de la CoCoF et chaque commune éligible, il a été demandé aux coordinations d'établir un diagnostic afin de nourrir ce pacte et délimiter le nombre d'opérateurs minimal et maximal pour la priorité 1, 2 et 4. Ce diagnostic servira également à la décision du Collège de la CoCoF et permettra également aux opérateurs agréés de rédiger un avis motivé sur les demandes d'agrément au regard des enjeux des différents quartiers. Ce diagnostic se veut participatif. Les opérateurs seront amenés à nourrir ces analyses par l'intermédiaire de leur coordination communale.

Une première partie de ce rapport va présenter le territoire de la commune sur base de données statistiques afin de déterminer les caractéristiques de la population et de mesurer les enjeux majeurs qui traversent Saint-Josse-ten-Noode. En deuxième partie, nous présenterons les retours des opérateurs associatifs et des acteurs de terrain par priorité. Ces témoignages nous permettront de mieux mesurer les besoins en matière de Cohésion sociale, que nous évoquerons en troisième partie « Etat des lieux et constats ».

Ce diagnostic s'appuie sur différents rapports préexistants :

- Le CRACS a rassemblé une série de données statistiques afin d'objectiver la concordance entre les besoins en soutien scolaire, en apprentissage du français et en alphabétisation, ainsi qu'en activités visant le Vivre ensemble. Ces données ont été utilisées par la CoCoF pour la rédaction de fiches éclairant la situation de la commune et de ses quartiers. Ces fiches se trouvent en annexe 1.
- Les relevés statistiques de l'IBSA¹ mettent en lumière la situation des Tennenodois dans les différents domaines essentiels (scolarité, situation socio-économique, situation familiale, situation socio-professionnelle,...). Ces données ont été particulièrement pertinentes pour expliciter les difficultés que peuvent rencontrer les habitants de Saint-Josse².
- Des rapports locaux ont amorcé l'analyse qualitative de ces statistiques : nous avons notamment intégré des éléments du Diagnostic local de Sécurité (2016) du Service communal Prévention, du programme CLE (2022) du Service communal ATL³, du diagnostic « Politique de la Ville – Programmation 2021-2025 » ainsi que du « Diagnostic Communautaire 2018-2021 Saint-Josse-Ten-Noode et les quartiers limitrophes Nord Brabant et Josaphat de Schaerbeek » réalisé par le Service de santé mentale Le Méridien, à notre travail.

La coordination a par ailleurs rencontré une série d'opérateurs de cohésion sociale ainsi que d'autres acteurs de terrain. Ainsi, la récolte qualitative a consisté en :

- Des rencontres avec des services communaux tels que le Service Prévention et le Service Jeunesse, directement actifs sur le terrain auprès des publics de Cohésion sociale.
- Une participation aux rencontres du « SSM Le Méridien » lors de la réalisation de leur diagnostic communautaire sur la santé mentale sur la Commune de Saint-Josse-ten-Noode et une partie de la Commune de Schaerbeek. Ces participations ont avant tout permis de participer à des discussions entre acteurs de terrains et habitants sur différentes thématiques qui les concernent.
- Deux rencontres en sous-groupes avec les opérateurs associatifs. Lors de ces rencontres, les opérateurs étaient mélangés sans distinction pour les actions de l'association ou le quartier dans lequel ses activités ont lieu. Ces rencontres ont avant tout permis de faire un retour sur les données statistiques présentées par le CRACS et des difficultés rencontrées par les associations.
- Un formulaire en ligne a été envoyé à chaque opérateur pour chaque priorité déployée au sein de l'association. Les questions du formulaire portaient sur les activités mises en place, le nombre de participants, les difficultés rencontrées par les associations à l'échelle du quartier,

¹ Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyses

² IBSA : Monitoring des quartiers : [Population - Cartes Statistiques Région Bruxelles Capitale \(monitoringdesquartiers.brussels\)](https://population-cartes-statistiques.region.bruxelles-capitale.be/monitoringdesquartiers.brussels) et « zoom sur Saint-Josse-ten-Noode »

³ Accueil Temps Libre

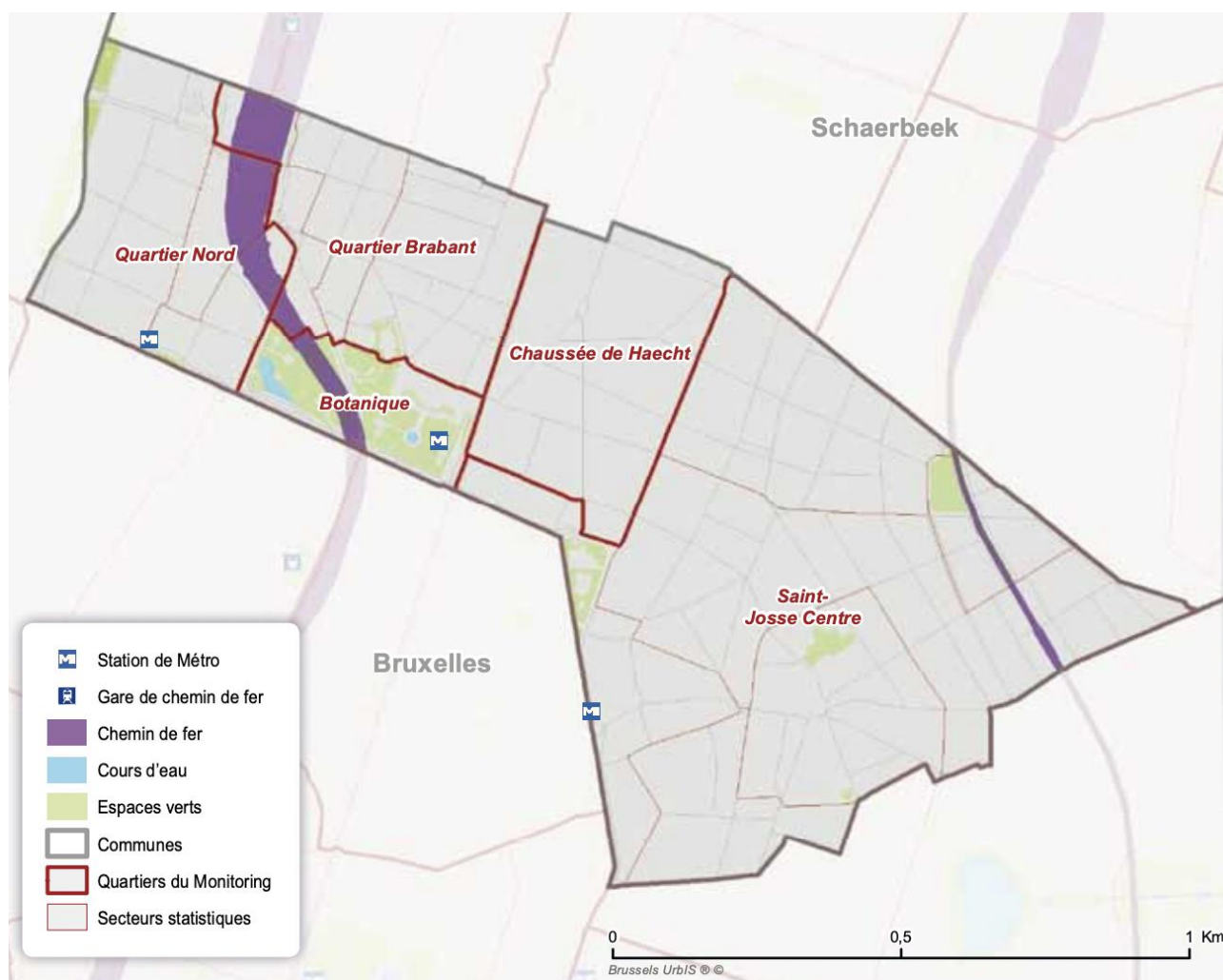
les caractéristiques et les besoins du public, les besoins des associations et enfin les perspectives à développer en Cohésion sociale.

La synthèse des données récoltées a enfin été mise en rapport avec les priorités déterminées par la CoCoF, selon l'appartenance géographique sur le territoire.

VOLET 1 : PRESENTATION DU TERRITOIRE

A. LA DIVISION EN QUARTIERS

La Commune de Saint-Josse-ten-Noode est caractérisée par sa petite taille mais également par sa population très diverse et multiculturelle. En effet, Saint-Josse, avec son un kilomètre carré, ne couvre que 0,7% du territoire régional et est la plus petite de 19 Communes de la Région de Bruxelles-Capitale. Proche du centre, elle est bordée par la Ville de Bruxelles au sud et à l'ouest et par Schaerbeek au nord.



C'est à la topographie de Saint-Josse, marquée par l'alternance de vallées et de lignes de crêtes, que l'on peut en grande partie attribuer l'organisation actuelle du territoire. Celui-ci s'étend sur deux bassins versants nettement distincts, à l'ouest et à l'est de la rue Royale qui vient « couper » le territoire en deux. Quatre quartiers s'articulent le long d'anciennes chaussées (Brabant, Haecht, Louvain) et se prolongent sur les communes voisines. A l'ouest de la rue Royale, les quartiers Nord & Brabant ; à l'est de celle-ci se trouvent ceux de Chaussée de Haecht et Saint-Josse Centre.

Afin de mieux identifier l'offre de service et les besoins de la population en matière de cohésion sociale, la CoCoF a réalisé une fiche pour chacun de ces quartiers (voir annexe 1). Cette fiche intègre entre autres des indicateurs quantitatifs émanant de l'étude de programmation réalisée par le CRACS en 2020 et des données récoltées dans le monitoring des quartiers transmises par l'Institut Bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA). Chaque fiche évalue la situation du quartier en matière d'activité associative au regard de la moyenne régionale. Sur cette base, un niveau de priorité a été défini pour chaque quartier. Concernant Saint-Josse-ten-Noode, chaque quartier est reconnu comme présentant des besoins saillants en matière de cohésion sociale.

B. L'HISTORIQUE DES QUARTIERS

La première trace administrative que l'on retrouve de la localité remonte à 1254. A son origine villageoise, la population qui s'établit historiquement à Saint-Josse-ten-Noode est plutôt privilégiée. On retiendra la présence de la noblesse et notamment de Philippe Lebon qui fait ériger le château des ducs de Brabant en 1465. Ses vignobles expliquent la présence d'une grappe de raisin sur les armoiries de la commune, à la droite d'un sac de mendiant.

La Commune de Saint-Josse-ten-Noode est créée en 1795. Après la démolition des remparts de la ville et l'aménagement des boulevards de ceinture, Saint-Josse connaît un développement rapide. De la construction de la première gare de Bruxelles-Nord en 1841 a découlé une vague de spéculation, qui a précipité l'urbanisation : « En 1840, 100 nouvelles maisons y avaient déjà été construites. (...) Quinze ans suffirent pour transformer le village de Saint-Josse en un faubourg très dense »⁴. L'industrialisation du territoire entre 1850 et 1890 est importante, un afflux massif de personnes en provenance de l'étranger s'organise. Les hôtels de maître côtoient la fourmilière des rues industrielles, qui partent de la Senne jusqu'aux hauteurs de la Rue Royale, en descendant vers Maelbeek par les rues Traversière et Moulin.

En 1960 la commune soutient la construction du centre Rogier, destiné à revitaliser le quartier de la gare de Bruxelles Nord, faisant partie de l'actuel quartier Nord. Le projet dit « Manhattan » prend place en 1967 et ambitionne la construction de 8 tours de 28 étages pour accueillir un quartier d'affaires sur le modèle américain, avec des gratte-ciels et des grandes routes urbaines destinées à en assurer l'accessibilité des quatre coins du pays. L'absence d'investisseurs, frappés par la crise économique a abouti à quatre tours et à un réseau de communication désorganisé. Il faudra attendre 1987 pour que la relance permette de réinvestir dans ce quartier dont les habitants avaient été expulsés et les maisons détruites, laissant un trou béant à la place d'un endroit dynamique et très populaire. Car dans les années 1970 s'impose aussi un mouvement d'opposition à la construction « à l'américaine », favorable à la réhabilitation de l'existant pour une recherche d'atmosphère à taille plus humaine. Des logements sociaux sont construits afin de compenser l'envahissement du territoire par des espaces de bureaux.

Cette politique de rénovation et de réhabilitation initiée vers la fin des années 1980 aboutira à un constat finalement peu concluant : les interventions sur des immeubles isolés ne permettent pas d'observer une amélioration notable de l'ensemble du bâti : les propriétaires bailleurs ne répondent pas à l'offre et ceux qui y répondent sont ceux qui prennent déjà soin de leur habitation. Les espaces publics n'ont pas été réaménagés. La Région Bruxelloise va alors réorienter sa politique vers une aide plus ciblée aux quartiers les plus défavorisés par l'établissement de contrats de quartier.

Aujourd'hui le **quartier Nord**, de par sa gare (gare de Bruxelles-Nord) et sa proximité du Parc Maximilien ainsi que de l'Office des Etrangers, est naturellement une première étape pour les personnes en attente de pouvoir trouver un lieu où s'installer de manière plus durable.

⁴ Historique du développement urbanistique de Saint-Josse-ten-Noode, inventaire du Patrimoine architectural de Bruxelles capitale.

Sa sociologie atypique permet l'installation plus aisée de sans-abris comme d'une population de jeunes adultes, chômeurs et primo-arrivants qui sont surreprésentés, et contribue à l'isolement social de la population.

« Cet isolement social est amplifié par un isolement urbain, notamment par une faible offre d'activités pour les jeunes et de cohésion sociale. Le cadre de vie du quartier est marqué par un morcellement d'espaces publics mal entretenus et par les grands axes routiers métropolitains. (...) L'ensemble de cette configuration produit un effet peu propice à rendre l'atmosphère urbaine conviviale. Ainsi, la morphologie générale compose une mosaïque d'objets urbains déconnectés »⁵.

Autrement dit le reproche fait au quartier Nord est qu'il s'organise selon la fonctionnalité des lieux : récréative (parcs), de travail ou résidentielle. L'espace public manquerait de mobilisation, de signalétique permettant d'identifier les différents points d'intérêt du quartier. Les immeubles de bureau ne sont accessibles qu'aux travailleurs amenés à les fréquenter, et généralement en mesure de répondre à leurs besoins. L'importance de la quantité d'immeubles à bureaux amène une désertification du quartier en soirée. Enfin, l'absence de commerces et les grands axes routiers structurants sont autant de freins à la rencontre et à la convivialité. Ils contribuent aussi à ce que les fragments urbains vivent indépendamment les uns des autres.

Son voisin, le **quartier Brabant** est plus densément peuplé. La gare de Bruxelles-Nord et ses voies ferroviaires l'isolent du reste du territoire communal, il a également souffert de la spéculation liée au projet Manhattan du fait que les propriétaires ont laissé leurs biens se détériorer :

« Parallèlement, le nombre de Bruxellois voyant leur revenu s'élever au cours des trente glorieuses quittèrent un environnement délabré et des maisons exiguës pour des endroits plus agréables et des logements plus confortables. Ces immeubles furent alors occupés par des travailleurs immigrés puis par leurs familles (...). Mais les migrants furent bientôt touchés par la première crise économique : ils étaient en première ligne pour les pertes d'emploi. »⁶

Le quartier est aujourd'hui composé de maisons unifamiliales souvent redécoupées en appartements mais le bâti peut parfois aussi être délabré, laissé à l'abandon, les fenêtres murées. Le Boulevard Saint Lazarre comporte deux immeubles problématiques sis aux numéros 1 et 5. Le premier, immeuble à appartements dénommé « le Miramar » a été dessiné par Claude Laurens et a fait l'objet d'un classement en janvier 2022. Il abrite un ascenseur historique mais son rez-de-chaussée est laissé à l'abandon. Le second quant à lui n'est plus aux normes en matière de législation contre l'incendie. Il n'est pas possible à l'administration d'intervenir car ces deux immeubles appartiennent pour une large part à des propriétaires privés.

Ce quartier accueille avec son voisin le quartier Nord une grande part de personnes venant d'Afrique du Nord (5.99% et 5.88% de leurs populations respectives) et d'Afrique Subsaharienne (respectivement 4.63% et 4.09%). De nombreuses nationalités se côtoient dans le quartier Brabant, deux mondes différents aussi. La rue d'Aerschot et la rue de Brabant se touchent mais ne se

⁵ Perspective.brussels « quel futur pour le quartier Nord ? rapport d'étape P49 et P. 41 (2009)

⁶ Bruxelles Santé 56, En direct de... Le quartier Brabant P3

ressemblent pas : référence de la prostitution pour l'une, du shopping pour l'autre avec plus de 300 boutiques en tout genre qui en font l'une des rues commerçantes les plus fréquentées de la capitale. Les navetteurs de la gare de Bruxelles-Nord, service et clientèle de prostitution, sans abris, publics en errance, passants se croisent quotidiennement. Les ambiances de nuit et de jour sont fort différentes : si le rythme des familles l'emporte à ses heures (outre les différents commerces, le quartier offre entre autres le service d'une crèche ou encore des logements sociaux pour personnes âgées), il fait progressivement place à une certaine forme d'insécurité en fin de journée. Ce sont d'autres personnes qui fréquentent le quartier à la nuit tombée, en provenance de rues avoisinantes ou de plus loin, attirées par les cafés et les lieux de prostitution. La cohabitation entre des habitants aux réalités de vie si différentes est pointée comme problématique. Un poste de police de proximité y a été installé.

Une frontière invisible semble être érigée entre le « grand quartier Nord » (englobant le quartier Nord et le quartier Brabant voire une partie du quartier autour de la chaussée de Haecht) et le reste de Saint-Josse. Cette frontière est délimitée par la rue Royale qui traverse la commune du parc Botanique jusqu'à l'église Sainte-Marie.

Nous retiendrons en spécificité du **quartier** qui s'étend autour de la chaussée **de Haecht** la présence importante de commerces, notamment consacrés à l'HORECA. La Chaussée de Haecht est surnommée la « petite Anatolie », et ce quartier est celui qui accueille proportionnellement le plus de personnes d'origine turque. Sans prendre en compte les personnes naturalisées belges, elles représentent 5.65% de la population du quartier Haecht, et cette communauté est également bien présente dans les autres quartiers de Saint-Josse-ten-Noode. Elle s'élève à 3.87% de la population du quartier Brabant, 3.03% du quartier Centre et enfin 2.71% de la population du quartier Nord ⁷. Sur l'ensemble du territoire bruxellois, le quartier de Haecht est celui qui accueille la plus grande proportion des personnes de nationalité Turque, directement suivi du quartier Brabant et du quartier Centre. Le quartier Nord se place en cinquième position d'accueil, après le quartier Colignon de Schaerbeek. Si la proportion des personnes de nationalité turque non naturalisées belges a fortement baissé durant les deux dernières décennies, elles restent établies de manière privilégiée sur le territoire tennodois.

Ce quartier est également particulièrement choisi par les ressortissants de la « nouvelle Europe » (pays entrés en 2004, 2009 et 2013 – 15.95% de la population du quartier) puisqu'il se place en deuxième quartier Bruxellois d'accueil, juste avant le quartier Brabant qui accueille 15.01% de ces personnes (cfr IBSA – Monitoring des quartiers, 2019).

On y retrouve une quantité considérable d'écoles et de crèches.

Terminons notre exploration par le dernier **quartier** à référencer dans ce rapport, celui **de Saint-Josse centre**. La place Madou subira une mutation complète, la place Saint-Josse ainsi que la Chaussée de Louvain seront modernisées à la fin des années 50. Aujourd'hui, cette artère est devenue piétonne, provoquant la fermeture de la majorité des commerces qui y étaient implantés. Un gratte-ciel de 32 étages (la tour Madou, qui abrite quotidiennement plus de 1000 fonctionnaires européens) côtoie les

⁷ IBSA « Monitoring des quartiers » (2019)

hôtels de Maître néo-classiques, les maisons bourgeoises et les logements sociaux. Bien que l'ambiance y soit familiale, plutôt confortable, le quartier n'échappe pas ça et là à la misère : coins mal fréquentés où le trafic de stupéfiants se fait ouvertement (rue Verbist, Place Houwaert), personnes sans domicile fixe, occupation de bâtiments par des personnes en attente de titre de séjour,...

Le Monitoring des quartiers (IBSA) nous apprend enfin qu'une proportion de 12.66% de la population de ce quartier provient de l'Europe des quinze, ce qui est très important au regard de la représentation de cette population dans les autres quartiers (entre 7.1 et 8.14%) :

C. LES TRANSFORMATIONS ET TENDANCES RÉCENTES. LIEN AVEC LA QUALITÉ DE LA COHÉSION SOCIALE.

Face au constat des désagréments provoqués par certains types d'aménagements il s'agit aujourd'hui de favoriser l'intégration locale des opérations, et de favoriser une cohérence d'ensemble entre les opérations physiques et les projets de cohésion sociale.

Les grands axes de circulation du **quartier Nord**, les Boulevards Bolivar et Albert II représentent un frein à la convivialité de la rencontre et des études sont en cours afin de corriger la mono-fonctionnalité de ces grands espaces. Dans les autres quartiers des modifications urbanistiques ayant pour ambition de valoriser la rencontre ont déjà eu lieu : dans le **quartier Brabant**, des efforts ont été consentis pour l'uniformisation du revêtement entre la place Rogier et la rue de Brabant, l'élargissement des trottoirs et la rénovation de voiries, la création de terrasses et d'un lavoir social. Une crèche a ouvert ses portes à la rue Linné. Les modifications réalisées dans le **quartier de Haecht** ont pour objectif de laisser plus d'accès aux piétons. Un Jardin des Familles a été créé à la rue Potagère, écrin vert convivial à destination des familles, voué à la sensibilisation à l'environnement et à la rencontre. Un projet de « jardin de la nature et de la biodiversité » jouxtant une exposition digitale est en projet à la rue de l'Abondance. Celui-ci est destiné à l'accueil d'un public trans-générationnel, dans un environnement qui met en valeur la diversité biologique et a pour vocation de sensibiliser les visiteurs à la question du climat et des enjeux d'un comportement respectueux de notre planète. Il y a aussi en cours le projet d'une cafétéria à la rue de la Limite, ainsi que l'aménagement d'un parc à chiens dans le parc de la rue traversière. Dans le **quartier Saint-Josse Centre**, le réaménagement du parc de Liedekerke est en cours pour le rendre attractif aux enfants. La création d'espaces ludiques au square Felix Delhay est à l'étude. Des crèches ont été organisées à la rue Liedekerke.

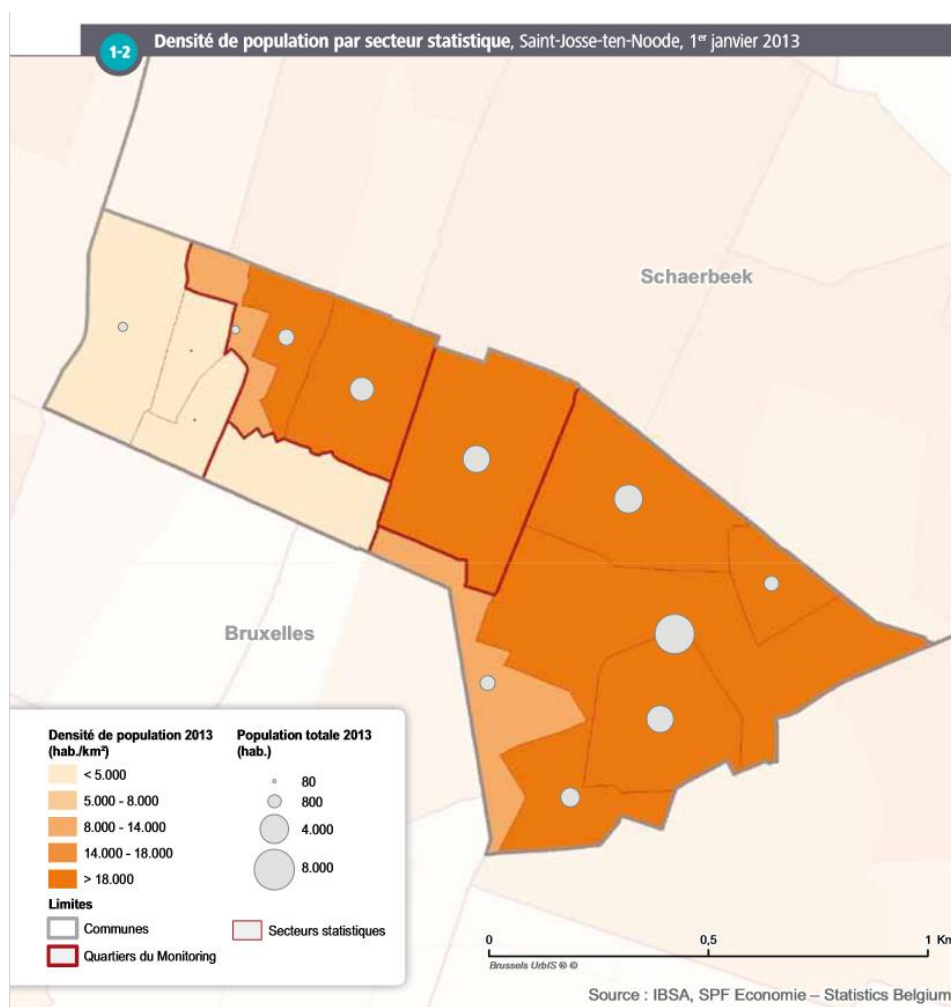
La commune s'engage encore, toujours dans la recherche d'une amélioration de la convivialité dans la plantation, le fleurissement et l'apport de végétaux à différents endroits de son territoire. Son « plan climat »⁸ souligne l'intérêt de la présence de grands arbres même si l'exiguïté du territoire y est peu propice, pour leur bénéfice de réduction de stress et d'anxiété. L'accès à des espaces extérieurs est mentionné pour l'équilibre des enfants et leur capacité de concentration ; il s'agit dès lors notamment de végétaliser les cours d'école et les abords des crèches. Une labellisation de la plus belle terrasse/balcon/façade est envisagé. Le rapport mentionne enfin la réduction de l'effet d'îlots de chaleur dans les villes grâce à l'ombre des feuillages, ainsi que l'atténuation des bruits de la ville et l'augmentation de la qualité de l'air.

Toutes ces initiatives tendent à favoriser le renforcement du bien-être et du vivre ensemble.

⁸ Service de Rénovation Urbaine (SRU) de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode : plan climat 2019-2024, P12

D. LA POPULATION

Saint-Josse, malgré sa petite taille, est également la commune la plus densément peuplée de Bruxelles avec un nombre d'habitants officiel de 27.124 habitants pour une densité de 23.041 personnes par kilomètre carré contre 7.511 pour la moyenne de la Région de Bruxelles-Capitale. C'est l'ensemble de la commune qui est densément peuplé à l'exception du parc Botanique, l'un des seuls espaces verts de la commune et d'une partie du quartier, occupé par des tours de bureaux.

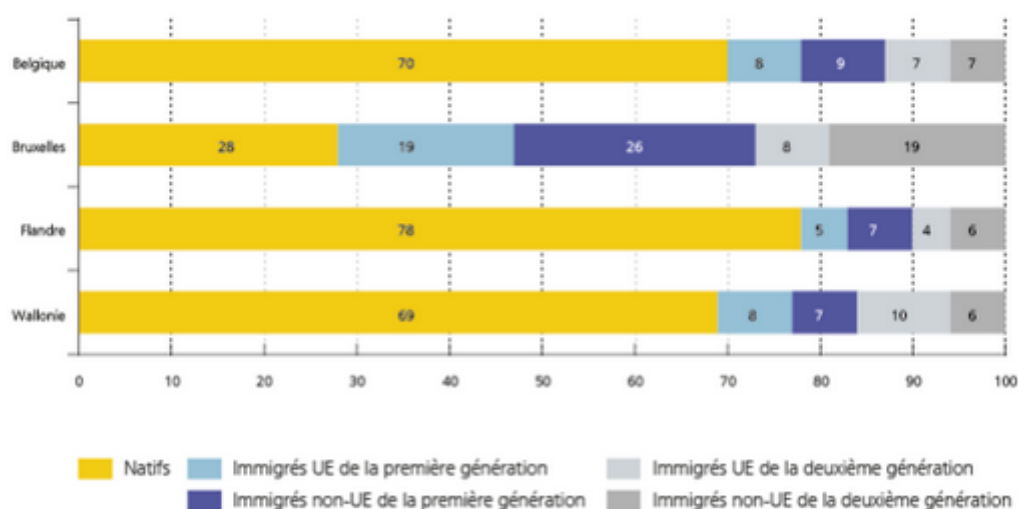


Selon les statistiques du Monitoring des quartiers⁹ en 2020, les quartiers privilégiés par les résidents sont, en ordre décroissant : le quartier de Saint-Josse Centre (31.295,03 habitants/km²), le quartier de la Chaussée de Haecht (25.410,97 habitants/km²), le quartier Brabant (24.531,96 habitants/km²) et enfin le quartier Nord (12.078,81 habitants /km²) mais rappelons la part importante de bureaux dans cette partie du territoire communal.

⁹ Monitoring des Quartiers, Densité de population 2020 [Carte Statistiques - Densité de population en Région bruxelloise \(monitoringdesquartiers.brussels\)](https://www.brusselsurbis.be/fr/statistiques-et-indicateurs/monitoring-des-quartiers).

Pour indication générale, l'étude de la banque Nationale de Belgique, réalisée sur les données de 2016 donne un aperçu d'une spécificité Bruxelloise en matière d'immigration : les personnes arrivant en Belgique viendraient plus volontiers s'y installer qu'en Flandre ou en Wallonie. « En outre, les personnes vivant à Bruxelles ont plus souvent des origines extra-européennes, et cela est d'autant plus vrai pour les immigrés de la deuxième génération »¹⁰

Graphique 1 - Répartition de la population par origine et par Région de résidence
(pourcentages de la population totale, 2016)



Source : BNB

Saint-Josse-ten-Noode est reconnue pour sa forte proportion d'accueil de nouveaux habitants : elle se place en quatrième position sur les 19 communes de la Région. Pour une moyenne régionale de nouveaux arrivants s'élevant à 25.56%, la nouvelle population née ou immigrée sur le territoire de la commune s'élevait en 2019 (en comparaison avec 2014) à 31.21% pour Saint-Josse Centre, 27.23% pour le quartier de la Chaussée de Haecht, 27.30% pour le quartier Brabant et 24.76% pour le quartier Nord.

¹⁰ Baeyens, A., CORNILLE, D., Delhez, Ph., Piton, C., Van Meensel, L. "L'impact économique de l'immigration en Belgique" in *La revue économique* édition spéciale BNB – Banque nationale de Belgique (novembre 2020)

« L'origine des personnes est définie sur la base du pays de naissance plutôt que sur celle de la nationalité, étant donné que les immigrés de longue date (ainsi que leurs parents) sont susceptibles d'avoir adopté la nationalité belge. Tous les individus qui ne sont pas nés en Belgique sont considérés comme « immigrés de la première génération ». Une distinction supplémentaire peut être opérée entre ceux nés dans un autre pays de l'UE et ceux nés en-dehors de l'UE. S'agissant de personnes nées en Belgique, une distinction est établie sur la base du pays de naissance de leurs parents. Lorsque les deux parents sont nés en Belgique, la personne appartient à la catégorie des « immigrés de deuxième génération »

Si le taux de croissance de la population à l'échelon communal pour l'année écoulée est de 0.01% (pour une moyenne régionale de 0.76%), la proportion de nouveaux habitants en 2019 et qui n'étaient pas présents au recensement de 2014 s'élève à 44.82% pour Saint-Josse Centre, 42.18% pour le quartier Chaussée de Haecht, 43.46% pour le Quartier Brabant et 41.11% pour le Quartier Nord.

Ces chiffres sont à la baisse : la population a moins tendance à se renouveler qu'auparavant.

E. LE PUBLIC INVISIBLE

D'autres nouveaux arrivants sont partie (non négligeable) de la population réelle du territoire de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode, qui n'est pas reprise dans ces statistiques. En effet, un grand nombre de personnes sont invisibilisées car non reconnues administrativement (demandeurs d'asile, étrangers en situation irrégulière, personnes non domiciliées, etc.). La Croix-Rouge de Belgique avance le chiffre de 5.513 personnes sans-abri à Bruxelles dont 933 enfants en Octobre 2021¹¹, ce qui représentait une augmentation de 27% par rapport à leur recensement de 2018. Actuellement, le Samusocial héberge chaque nuit 1750 personnes dont 300 enfants¹², et la succession des crises a renforcé les précarités.

Un point d'accueil fournissant des biens de base aux migrants a été un temps installé à la gare de Bruxelles-Nord. Les bénéficiaires pouvaient y trouver des services d'orientation, des conseils sociojuridiques et des soins médicaux. Il est maintenant organisé à une quinzaine de minutes à pied. La question de l'importance de la population réelle et non seulement administrative de Saint-Josse-ten-Noode pose entre autres la question de l'accessibilité aux soins de santé : « Ceux-ci doivent être suffisamment inclusifs pour pouvoir accueillir les populations démunies qui fréquentent le quartier et ne pas être les laissés-pour-compte du redéveloppement de la zone »¹³.

Le travail par les éducateurs de rue se concentre sur l'activation de réseaux de relations, de connaissances, et sur la relation de confiance qu'ils peuvent établir progressivement avec le public visé. Une organisation de services administratifs géographiquement indépendante de l'administration est parfois nécessaire pour assurer la démarche, la clandestinité étant pour nombre de ces personnes la condition à l'établissement du lien.

Certaines personnes concernées sont nées sur le territoire, de parents primo-arrivants. Le manque d'information des parents est pointé comme l'une des causes pour lesquelles ces personnes restent, malgré qu'elles soient nées en Belgique, recensées dans le registre des étrangers et à l'écart des aides auxquelles elles devraient pouvoir prétendre.

Il n'y a pas de lieu disponible pour pouvoir se doucher, ou aller aux toilettes à Saint-Josse-ten-Noode. Un seul abri de nuit officiel héberge une douzaine de personnes. Cette offre est largement insuffisante, les personnes dorment dans la rue. Elles en sont régulièrement délogées par les forces de l'ordre et se déplacent alors sur Schaerbeek et Bruxelles ville, puis réapparaissent au rythme des expulsions.

La Maison de la Prévention (Service communal Prévention) située à la frontière du **quartier de Haecht et du quartier Saint-Josse Centre** est le pivot du travail réalisé à destination de ce public. Six équipes et projets y ont place. Des antennes assurent un travail décentralisé :

¹¹ Croix-Rouge de Belgique : [Aide aux personnes précarisées - Croix-Rouge de Belgique](#)

¹² Samusocial « froid : 1750 personnes dont 300 enfants hébergés chaque nuit » Samusocial.be (13/12/2022)

¹³ Perspectives.brussels « Quel futur pour le quartier Nord, rapport d'étape » P69
https://perspective.brussels/sites/default/files/poles/qn-rapport_detape_190802_print_version.pdf

Dans le **quartier Nord** se trouve le Centre social de prévention « Nord » ainsi que le service de coordination des Educateurs de rue. Sur la frontière entre le **quartier Nord** et le **quartier de Haecht** se trouve la Maison des enfants, destinée à accueillir tous les enfants. Dans le **quartier de Haecht** le local de la Maraude, anciennement utilisé pour l'accueil de jour des personnes sans abri (« le Chauffoir ») est désormais mis à disposition, faute de moyens pour maintenir le service précédent, à l'ASBL « Héritage des femmes ». Enfin, dans le **quartier Saint-Josse Centre** se trouve le Centre social de prévention « Alliance », un espace de médiation interculturelle ainsi que le service des gardiens de la paix.

Outre les locaux, bureaux, salles et parcs, le personnel circule dans l'espace public en quasi permanence, et a donc un regard et une accessibilité vastes. Les agents de prévention polyvalents (APP) sont responsables de tout type de public, y compris les sans-abris. Ils circulent en zones dans les différents quartiers de la commune, avec les éducateurs de rue et les gardiens de la paix. Ces derniers assurent une présence maximale dans les espaces verts communaux : **quartier Brabant** : le parc Saint François, **quartier de Haecht** : Parc traversière, jardin de l'abondance, **quartier Saint-Josse Centre** : les jardins du Maelbeek, le jardin des familles et le square Delhay, voisin du Square Armand Steurs. Le CPAS de Saint-Josse-ten-Noode est le seul à pouvoir être accessible gratuitement par téléphone à Bruxelles.

Le centre hivernal géré par la Croix Rouge et le Samusocial (situés hors du territoire de Saint-Josse-ten-Noode) sont les deux points de référence pour l'accueil des personnes sans abri. Il est estimé que 60% des personnes accueillies par le Samusocial sont des personnes sans papiers et en situation administrative irrégulière.¹⁴ Le besoin d'aide est d'autant plus criant pour les femmes en situation irrégulière victimes de violences pour lesquelles très peu d'alternatives d'accueil existent. La réalité des personnes qui oeuvrent dans l'aide aux personnes (très) précarisées les amène à constater une dégradation de la situation liée à différents contextes récents : crise sanitaire, crise numérique, crise ukrainienne, crise énergétique,...

¹⁴ Samusocial « rapport d'activité 2021 » Constat et intentions : samusocial.be/rapportannuel/2021/

La mixité de genre

Le Monitoring des quartiers nous apprend que le quartier Brabant est celui qui présente le plus fort taux de masculinité en 2019 (107.54 hommes pour 100 femmes). La moyenne régionale est de 96.16 hommes pour 100 femmes. Tous les quartiers de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode sont concernés par cette présence majoritairement masculine : 106.59 hommes pour 100 femmes dans le quartier Saint- Josse Centre, 105.48 hommes pour 100 femmes dans le quartier Nord et 104.06 hommes pour 100 femmes dans le quartier Brabant. L'IBSA avance le chiffre de 110 hommes pour 100 femmes au 1^{er} janvier 2022, toujours pour une moyenne régionale de 96 hommes pour 100 femmes¹⁵.

Si les hommes restent majoritaires en rue à Bruxelles, les équipes du Samusocial relèvent chaque année un nombre croissant de femmes, ainsi que de familles avec des enfants.

Le Service de Médiation Interculturelle du Service communal Prévention est principalement fréquenté par des femmes, mais elles sont encore nombreuses à ne pas connaître les informations pertinentes sur leurs droits. Les hommes semblent avoir davantage de probabilité de trouver un réseau de soutien, par leur plus grande aisance à trouver leur place dans l'espace public, alors que « les femmes se terrent dans leur abri ». L'apprentissage de la langue pour les femmes est souvent initiée de deux manières : soit elles sont libérées de la charge domestique des enfants car ils ont grandi et elles s'autorisent à sortir de chez elles, soit elles sont envoyées par le CPAS qui repère qu'en dépit de nombreuses années passées dans la commune elles dépendent toujours d'un traducteur, souvent membre de la famille, pour pouvoir recevoir l'information qui les concerne.

Les femmes, ainsi que les personnes âgées auraient des difficultés à trouver leur place à Saint-Josse-ten-Noode, qu'elles aient un statut ou non: « De nombreuses femmes à Saint-Josse disent que les cafés sont des cafés pour hommes, qu'il n'y a pas de cafés pour elles, pour les familles... »¹⁶. Outre l'accessibilité à l'établissement en lui-même, il y a aussi l'importante présence physique des hommes sur l'espace public, en été, installés aux terrasses qui provoque la sensation de ne pas être à sa place en tant que femme sur l'espace public.

¹⁵ IBSA les chiffres clés par Commune Saint-Josse-ten-Noode | IBSA

¹⁶ Service de Santé mentale « le Méridien » : « diagnostic communautaire 2018-2021 . Saint-Josse-ten-Noode et quartiers limitrophes Nord-Brabant et Josephat de Schaerbeek». Rapport final. P.33

La mixité culturelle

En 2020, 44,4% de la population de Saint-Josse-ten-Noode est de nationalité étrangère. Une proportion nettement supérieure à la moyenne régionale qui est de 35,3%. Saint-Josse-ten-Noode est en effet l'une des Communes avec la plus importante part de personnes de nationalité étrangère.

Ci-dessous la part de la population Tennoodoise d'origine étrangère selon la nationalité en 2019¹⁷

Territoire	Part de l'Europe des 15 (hors Belgique) (%)	Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	Part du reste de l'Europe (hors UE28) (%)	Part des pays OCDE (hors Europe, Turquie et Amérique Latine) (%)	Part de l'Afrique du Nord (%)	Part de la Turquie (%)	Part de l'Amérique latine (%)	Part de l'Afrique subsaharienne (%)	Part des autres pays (%)	Part des Français (%)	Population totale de nationalité étrangère (Nombre de personnes)
	-2019-	-2019-	-2019-	-2019-	-2019-	-2019-	-2019-	-2019-	-2019-	-2019-	-2016-
Saint-Josse-ten-Noode	11,61	13,40	0,94	0,23	4,23	3,12	0,93	3,52	5,59	3,20	11919
Moyenne régionale	15,85	7,23	0,97	0,64	3,35	0,71	0,77	2,28	3,13	5,31	

Source : monitoring des quartiers

L'hétérogénéité des quartiers a été évaluée dans les fiches établies par la CoCoF, reprises en annexe 1. La méthode utilisée pour parvenir à « l'indice de mixité culturelle » est de déterminer le nombre de nationalités à réunir sur le territoire pour pouvoir recenser 70% de la population. On peut y voir que deux quartiers sont pointés pour leur grande hétérogénéité : le **quartier Saint-Josse Centre**

¹⁷ « La population bruxelloise ressortissant d'autre pays du monde représentait en 2019 3,1 % de la population. C'est une population qui a récemment connu une forte croissance.

Ce groupe se rapporte principalement à des pays asiatiques. Parmi ces pays, en 2019, viennent en tête les ressortissants de Syrie (22 % du groupe), Inde (17 % du groupe), et Chine (8 % du groupe). Malgré cette homogénéité dans le continent de provenance, l'histoire migratoire de ces pays avec Bruxelles et la Belgique est très diverse. Ainsi, pour certains, la présence en Région bruxelloise est plus ancienne et a peu évolué au cours des 20 dernières années (Liban, Iran). Pour d'autres pays, la croissance très récente s'explique par les guerres qui s'y déroulent (Syrie et Afghanistan). Enfin, pour d'autres, c'est la croissance économique récente du pays émergent qui explique une augmentation très nette des flux migratoires et donc de la présence de leurs ressortissants (Chine, Inde) ». Source : IBSA « Monitoring des quartiers »

est le plus hétérogène (indice 9), suivi du **quartier du Nord** (indice 7). Le **quartier Brabant** suit, avec un indice de 5 et l'indice 4 du **quartier de Haecht** correspond à la définition d'un quartier très homogène.

En 2019, Saint-Josse était la première Commune dans le classement régional en proportion d'accueil de ressortissants d'Afrique subsaharienne et de Turquie. Elle était la seconde pour l'accueil des ressortissants d'« autres pays »¹⁸.

La mixité sociale

La Commune de Saint-Josse-ten-Noode est connue pour la présence importante de personnes en situation de **pauvreté et de précarité**, d'où une intégration du territoire dans une zone géographique appelée « croissant pauvre » de la Région bruxelloise (zone formant un croissant à l'ouest du centre-ville). Cette situation perdure en dépit d'une certaine augmentation des revenus constatée (résultant, du moins en partie, du remplacement de certains habitants par d'autres, aux revenus plus élevés)¹⁹.

Nous avons évoqué plus avant la difficile mixité dans le quartier Nord, en raison de la surreprésentation du public de jeunes hommes et de la structure urbaine monofonctionnelle. A sa frontière avec le **quartier Brabant**, la cohabitation entre les riverains et l'activité de prostitution amène des plaintes concernant diverses incivilités (mixions, bruit,...) qui avaient été relevées par l'UCL en 2009²⁰. Elles sont toujours d'actualité dans le rapport du Méridien²¹. La proximité de cette activité renforce par ailleurs les activités répréhensibles telles que travail clandestin, parfois dans des milieux actifs dans la circulation des stupéfiants et le banditisme, et donc le sentiment d'insécurité. Les agents peuvent constater l'instrumentalisation des personnes en situation précaire pour alimenter ces marchés.

La Commune de Saint-Josse-ten-Noode a acquis des maisons de commerce sexuel pour les transformer en hébergement, mais cette activité s'appuie sur un réseau plus large que les lieux de prostitution en eux-mêmes : sex shop, peep shows, cafés sont autant de relais possibles. Les avantages économiques ainsi que la perception d'un « devoir filial » peut motiver la soumission aux intermédiaires, qui ne sont pas toujours des inconnus mais parfois des membres de la famille. Ajoutons qu'« au moment de la finalisation du diagnostic du Territoire Nord²², il ne semble pas y avoir de convergence entre les attitudes des communes pour contrôler l'activité de prostitution (qui s'étend majoritairement aujourd'hui sur Schaerbeek et Bxl centre). »²³

Si l'accent a été porté sur la rénovation environnementale du quartier pour faire émerger une réelle satisfaction, voire fierté d'habiter ce quartier, l'arrivée de nouvelles populations aisées résidentes

¹⁸ Voir annexe 4

¹⁹ Observatoire de la santé et du social de Bruxelles « Baromètre social – résumé- rapport Bruxellois sur l'état de la pauvreté (2021) P 11.

²⁰ Bruxelles santé « Les contrats de quartiers... 16 ans après, Num 56 (octobre – décembre 2009) P7

²¹ Le Méridien « diagnostic communautaire, rapport final (2018-2021) P37 [Diagnostic-communautaireLeMeridien-Rapport-final.pdf \(cbcs.be\)](https://www.cbcs.be/fr/communaute/LeMeridien-Rapport-final.pdf)

²² Il est entendu par « Territoire Nord » les quartiers Nord, Brabant sur la Commune de Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek. Voir annexe 2.

²³ Perspective Brussels « territoire Nord, diagnostic et dynamiques actuelles » octobre 2021 P68

occupant les nouveaux projets immobiliers est susceptible de renforcer les enjeux déjà fort saillants de cohésion sociale. Les habitants du quartier Brabant s'inquiètent d'une forme de gentrification du quartier, qui ne saute pas aux yeux, mais qui est remarquée et ressentie.²⁴, ²⁵ Sur le plan des pratiques commerciales, l'amélioration du bâti peut faire craindre une augmentation des prix à la location des rez-de-chaussée avec l'effet de ne plus pouvoir attirer que les grandes enseignes commerciales.

La fermeture récente dans le **quartier de Haecht**, faute de moyens, du seul centre de jour « le chauffoir » est pointée comme ayant pour conséquence la présence des personnes qui le fréquentaient dans les rues, ce que les riverains désapprouvent. Ce quartier est celui où il y a le plus d'hétérogénéité socio-économique dans la population, sans que cette situation ne soit toutefois pointée comme critique dans les tableaux réalisés par la CoCoF²⁶

La mixité des générations

Saint-Josse reste la Commune la plus jeune de la Région de Bruxelles Capitale jusqu'en 2019, est la deuxième commune la plus jeune au 1^{er} janvier 2020²⁷ : l'âge moyen de la population Tennoodoise est en légère augmentation ces dernières années, diminuant ainsi l'écart avec la moyenne régionale. La part de personnes âgées de plus de 65 ans est particulièrement faible, et celles-ci sont la plupart du temps en situation de revenu compliquée (recours à la GRAPA).

Population par groupe d'âge au 1er janvier	Saint-Josse-ten-Noode		Région de Bruxelles-Capitale	
	2017	2022	2017	2022
Part des moins de 18 ans dans la population totale (%)	24,4	22,1	23,0	22,4
Part des 18-64 ans dans la population totale (%)	67,5	69,1	63,9	64,5
Part des 65 ans et plus dans la population totale (%)	8,1	8,8	13,1	13,1

Source : IBSA

Selon l'étude menée par Perspective.Brussels il y a aussi un « accord consensuel sur le fait que les besoins des femmes ou des personnes âgées ne sont pas satisfaits dans le Territoire Nord »²⁸ parmi leurs répondants.

Une baisse de la proportion des jeunes (0 à 18 ans) est marquée sur tout le territoire, et une hausse de la population de plus de 65 ans est à souligner.

²⁴ Perspective.brussels « quel avenir pour le quartier Nord ? rapport d'étape P49 [qn-rapport-detape_190802_print_version.pdf \(perspective.brussels\)](#)p49

²⁵ Le Méridien « diagnostic communautaire, rapport final (2018-2021) P38 [Diagnostic-communautaireLeMeridien-Rapport-final.pdf \(cbcs.be\)](#)

²⁶ Analyse des besoins par quartiers, annexe 1

²⁷ IBSA « structure de la population par âge » [1.2_population_structure_par_age_20220926.xlsx \(live.com\)](#) » Voir Annexe 3

²⁸ Perspective.brussels « Une vision partagée du territoire Nord : rapport de participation en ligne, synthèse » (2020), P20 [tn_synthese_rapport.docx.pdf \(perspective.brussels\)](#)

G. L'ENSEIGNEMENT

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, respectivement 49%, 49,9% et 13,7% de jeunes résidant à Saint-Josse-ten-Noode sont inscrits dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire de leur commune. Ainsi, près de 9 adolescents sur 10 sont scolarisés dans une autre commune une fois inscrits en secondaire alors qu'ils étaient près d'1 enfant sur 2 pour le maternel et le primaire à fréquenter l'enseignement sur le territoire.

Population scolaire	Saint-Josse-ten-Noode		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014-2015	2019-2020	2014-2015	2019-2020
Part des élèves du maternel fréquentant une école de leur commune (%)	52	49	67,8	70,6
Part des élèves du primaire fréquentant une école de leur commune (%)	44,4	48,9	63,1	64,7
Part des élèves du secondaire fréquentant une école de leur commune (%)	14,6	13,7	35,8	37,1

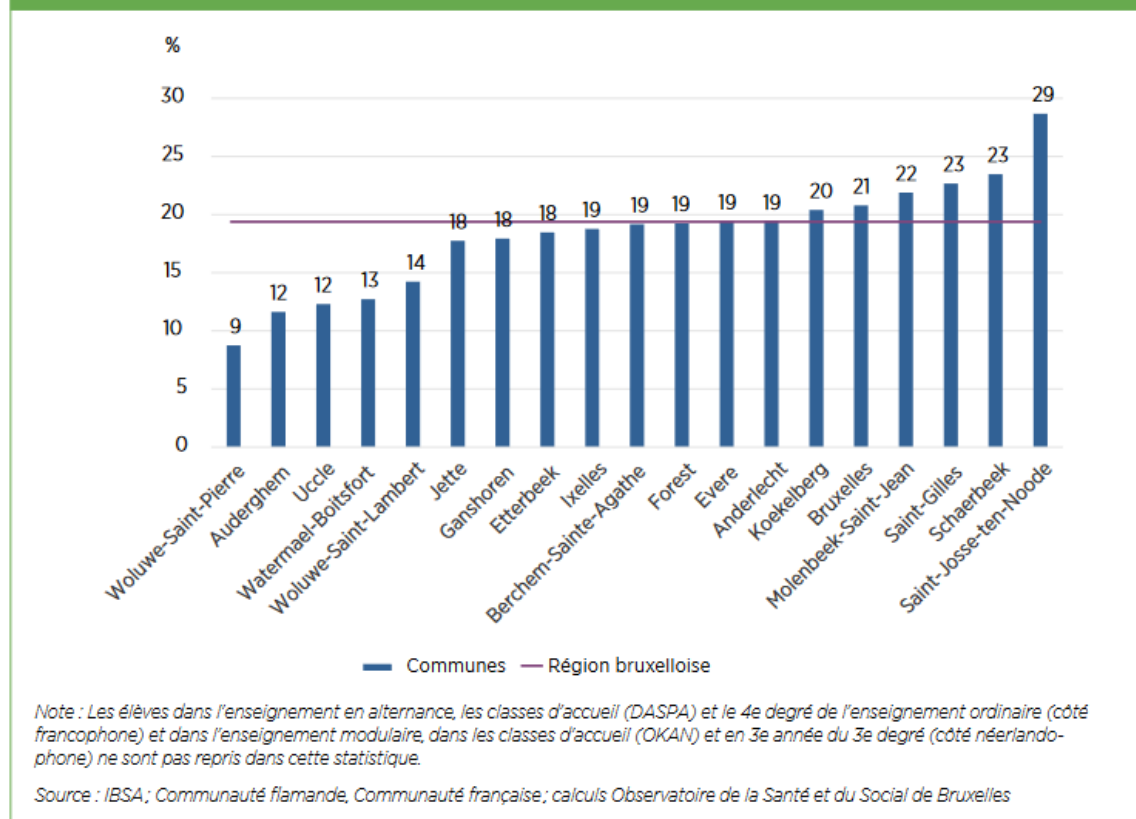
Source : IBSA

La proportion d'élèves en retard scolaire est particulièrement importante à Saint-Josse-ten-Noode. Selon l'IBSA, plus de 32,6 % des élèves entrent en première année du secondaire avec au moins deux ans de retard par rapport à une moyenne régionale de 22,2%. A l'instar de la moyenne régionale, cet écart est plus marqué chez les garçons (35,5%) que chez les filles (29,3%).

Retard scolaire au lieu de résidence de l'élève	Saint-Josse-ten-Noode		Région de Bruxelles-Capitale	
	2015-2016	2019-2020	2015-2016	2019-2020
Part des élèves du secondaire avec au moins 2 ans de retard scolaire - garçons (%)	40,5	35,5	30,5	24,8
Part des élèves du secondaire avec au moins 2 ans de retard scolaire - filles (%)	36,6	29,3	24,6	19,5
Part des élèves du secondaire avec au moins 2 ans de retard scolaire - total (%)	38,7	32,6	27,6	22,2

Source IBSA

Figure 9 : Proportion d'élèves du secondaire avec au moins 2 ans de retard scolaire par commune de résidence, Région bruxelloise, année scolaire 2020-2021



Un lien a été démontré entre l'existence d'un tel retard et une plus faible probabilité de réaliser des études supérieures, et d'accéder à l'emploi : « Quel que soit leur âge, les personnes sans diplôme du secondaire ont beaucoup de difficultés à accéder à l'emploi : 28 % des actifs Bruxellois ayant au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur sont au chômage. Le taux de chômage des personnes faiblement et moyennement scolarisées a augmenté suite à la crise, alors que c'est l'inverse pour les personnes hautement diplômées. Ainsi, la crise a accru les inégalités d'accès à l'emploi selon le niveau de diplôme »²⁹

La situation des jeunes en âge scolaire a été évaluée comme très préoccupante par la CoCoF dans chaque quartier, au regard de leur retard.

L'accompagnement à la scolarité se concrétise par l'action des Services Accueil Temps Libre et Prévention de l'Administration Communale qui consacrent du temps à des explications, à une aide aux devoirs mais aussi à une attention préventive au décrochage scolaire par les gardiens de la paix et les éducateurs de rue. Le territoire communal peut aussi compter sur d'autres associations, qu'il s'agisse

²⁹ Observatoire de la santé et du social de Bruxelles « Baromètre social Bruxellois – résumé – Rapport Bruxellois sur l'état de la pauvreté 2021 » P.7 [resume_barometre_social_2021.pdf \(ccc-ggc.brussels\)](https://ccc-ggc.brussels/resume_barometre_social_2021.pdf)

des initiatives prises par les écoles elles-mêmes, relevant d'un pouvoir organisateur communal ou non, ou encore par des associations subventionnées ou non. La médiation parentale peut être un outil nécessaire à la poursuite de ces objectifs.

Cependant, Saint-Josse Centre est en sous-offre de service de soutien scolaire au regard de ce qui est généralement offert aux élèves au niveau régional³⁰.

³⁰ Voir annexe 1

H. L'EMPLOI

En 2019, le taux d'emploi des 15-64 ans s'élève à 47,5% à Saint-Josse et est par conséquent plus faible qu'en Région de Bruxelles-Capitale où il s'élève à 55,3%. La différence est particulièrement marquée pour les femmes puisque leur taux d'emploi est de 39,7% à Saint-Josse avec une différence de près de 10% avec la Région de Bruxelles-Capitale, alors que cette différence s'élève à 6% pour les hommes.

Comme nous pouvons le voir dans les tableaux ci-dessous, ces disparités (entre la moyenne régionale mais également la différence de genre) sont également marquées au niveau du taux de chômage et au niveau de la part d'emploi à temps partiel.

Population active occupée (lieu de résidence)	Saint-Josse-ten-Noode		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014	2019	2014	2019
Taux d'emploi des hommes (15-64 ans) (%)	47,1	54,2	52,7	60,1
Taux d'emploi des femmes (15-64 ans) (%)	35,2	39,7	43,4	50,4
Taux d'emploi (15-64 ans) (%)	41,4	47,5	48	55,3

Chômage	Saint-Josse-ten-Noode		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014	2019	2014	2019
Taux de chômage des hommes (15-64 ans) (%)	31,4	21,9	22,1	15,7
Taux de chômage des femmes (15-64 ans) (%)	34,4	25,5	23,3	17,1
Taux de chômage (15-64 ans) (%)	32,6	23,3	22,6	16,3
Taux de chômage (15-24 ans) (%)	41,7	24,3	35,4	23,6

Travail à temps partiel	Saint-Josse-ten-Noode		Région de Bruxelles-Capitale	
	2014	2019	2014	2019
Part des hommes salariés à temps partiel (15-64 ans) (%)	23,9	23,3	19,4	19,2
Part des femmes salariées à temps partiel (15-64 ans) (%)	51,2	50,0	43,3	42,4

Source : IBSA

L'ensemble des quartiers est concerné par la difficulté d'emploi. Tous ont une proportion de demandeurs d'emploi largement supérieure à la moyenne nationale, et une proportion de population active occupée inférieure à celle-ci.

I. LES REVENUS ET LA PRÉCARITÉ

Le revenu imposable médian en 2019 à Saint-Josse-ten-Noode est de 16.277€ alors qu'il est de 20.427€ en moyenne pour Bruxelles-capitale. Celui-ci est donc environ 20% en deçà de la moyenne régionale. Cette précarité économique touche tout le territoire de la Commune de Saint-Josse, dont les revenus imposables des habitants, quelque soit le quartier sont largement en-deçà de la moyenne régionale.

L'indice de richesse de la commune est également faible puisqu'il est de 52 alors qu'il est de 78 en moyenne pour la Région de Bruxelles-Capitale.

D'autres données permettent d'illustrer les revenus et la précarité de ceux-ci comme ceux des bénéficiaires de la GRAPA (la garantie de revenus aux personnes âgées), le RIS (revenu d'intégration sociale) ou encore le BIM (bénéficiaire de l'intervention majorée). Ce sont avant tout les femmes qui sont bénéficiaires de ce type d'aide, même si les chiffres sont plus élevés pour l'ensemble de la population, en comparaison avec la moyenne de la région.

Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) en janvier	Saint-Josse-ten-Noode		Région de Bruxelles-Capitale	
	2016	2021	2016	2021
Part des bénéficiaires de la GRAPA parmi les hommes de 65 ans et plus (%)	24,0	24,9	11,0	12,2
Part des bénéficiaires de la GRAPA parmi les femmes de 65 ans et plus (%)	28,2	27,3	11,5	13,0
Part des bénéficiaires de la GRAPA dans la population de 65 ans et plus (%)	26,3	26,3	11,3	12,7

Bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) au 1er janvier	Saint-Josse-ten-Noode		Région de Bruxelles-Capitale	
	2016	2021	2016	2021
Part des bénéficiaires de l'intervention majorée parmi les hommes (%)	35,3	34,5	24,9	24,8
Part des bénéficiaires de l'intervention majorée parmi les femmes (%)	41,2	41,3	27,9	28,2
Part des bénéficiaires de l'intervention majorée dans la population totale (%)	38,2	37,7	26,4	26,5

Revenu d'intégration sociale (RIS) ou équivalent	Saint-Josse-ten-Noode		Région de Bruxelles-Capitale	
	2015	2020	2015	2020
Part des bénéficiaires du RIS ou équivalent parmi les hommes de 18 à 64 ans (%)	7,1	7,1	4,6	5,1
Part des bénéficiaires du RIS ou équivalent parmi les femmes de 18 à 64 ans (%)	9,6	9,8	5,5	6,2
Part des bénéficiaires du RIS ou équivalent dans la population de 18 à 64 ans (%)	8,3	8,3	5,1	5,7

Source IBSA

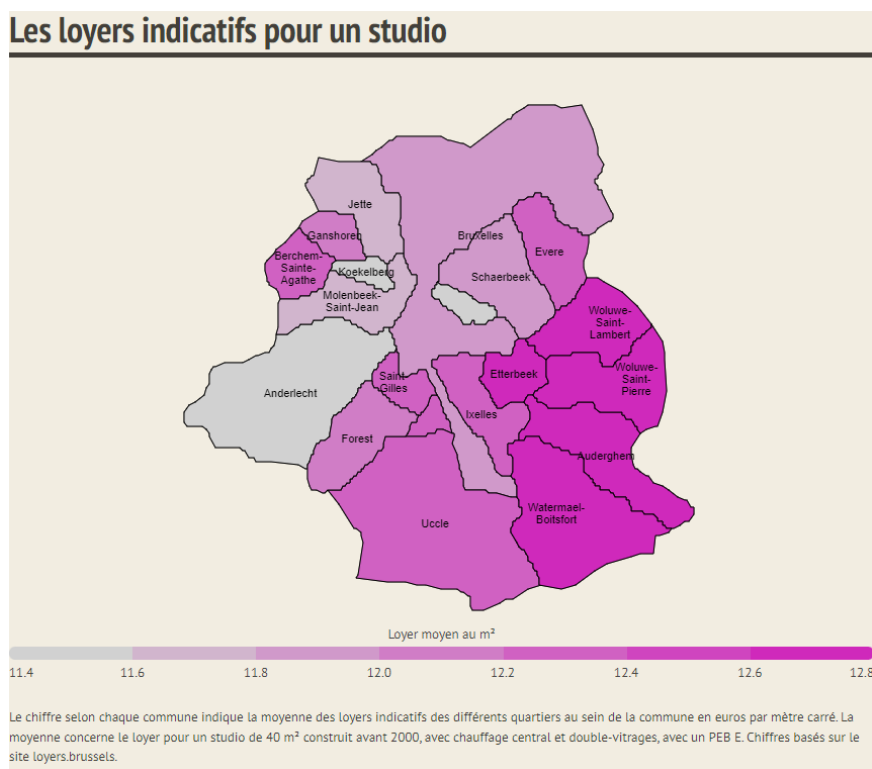
Tous les quartiers de Saint-Josse-ten-Noode ont une proportion de personnes bénéficiant du RIS supérieure à la moyenne nationale.

J. LE LOGEMENT

L'habitat sur Saint-Josse-ten-Noode date pour une grande partie du 19^{ième} siècle, les logements anciens (datant d'avant 1919) représentent plus de 2/3 des logements de la commune en 2011, une proportion très élevée par rapport à la plupart des autres communes.

Les loyers et le prix de l'immobilier sont plus bas à Saint-Josse-ten-Noode en comparaison avec la situation au niveau de la Région. La différence se marque davantage au niveau des prix de vente que des loyers. Le loyer mensuel moyen d'un logement à deux chambres était de 659 euros en 2018. Si on le met en rapport avec le revenu moyen, la part du revenu affecté au loyer reste importante.

Face à la demande et au manque de places disponibles dans la commune, certains propriétaires ont pris l'initiative de subdiviser leurs immeubles à l'excès, sans pour autant adapter les infrastructures sanitaires et autres. Certains immeubles sont donc surpeuplés et le phénomène des marchands de sommeil existe. Certains ménages vivent ainsi dans des conditions parfois très compliquées voire insalubres.



Source : bxl Medias de Bruxelles³¹

³¹ BXL Medias de Bruxelles « voici la nouvelle grille des loyers de la Région Bruxelloise : les quartiers les plus chers sont dans le Sud-Est » (2018) [Voici la nouvelle grille des loyers de la Région bruxelloise : les quartiers les plus chers sont dans le sud-est - BX1](#)

Enfin, plus précisément dans leur consultation publique des habitants du territoire Nord ³², Perspective.Brussels met en évidence l'importance du logement et de la rénovation urbaine pour les usagers du quartier, mais aussi leur insatisfaction : les Contrats de Rénovation Urbaine, partenariats entre Commune et Région, permettent par la vacance immobilière qu'ils ouvrent de continuer sur la lancée d'une amélioration sensible du bâti, mais les répondants semblent assez mal informés ou rebutés face aux démarches décrites comme complexes concernant l'obtention des primes à la rénovation. Il est noté que certains problèmes de communication doivent être pris en compte pour justifier ce constat.

³² Annexe 3 : Perspectives. Brussels « une vision partagée du territoire Nord – rapport de participation en ligne : synthèse » (2020) P4 [tn_synthese_rapport.docx.pdf \(perspective.brussels\)](#)

LE CONTRAT COMMUNAL DE COHÉSION SOCIALE

Le Décret définit la Cohésion sociale comme telle :

Par cohésion sociale, on entend l'ensemble des processus sociaux qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus, sans discrimination, l'égalité des chances et des conditions, le bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement et dignement à la société, d'y être reconnu et de s'y reconnaître. Ces processus visent en particulier la lutte contre toute forme d'exclusion sociale et de discrimination par le développement de politiques d'inclusion sociale, d'émancipation, d'interculturalité, de diversité socioculturelle, de reliances, de vivre et faire ensemble. Ils sont mis en œuvre, notamment, par le développement croisé d'une politique publique de cohésion sociale en lien avec les communes et l'action sociale et d'une action associative de quartier, locale ou régionale. Ces processus ont pour finalité de mener à une société intégrant la mixité sociale, culturelle, générationnelle et de genre.

Les projets de Cohésion sociale doivent tous s'inspirer de l'essence même du décret et viser la citoyenneté et le mieux vivre ensemble dans la diversité socioculturelle et l'interculturalité. Les principes de base constituent les prérequis de la Cohésion sociale et doivent impérativement être rencontrés par les associations retenues dans le contrat communal.

Ces principes de base sont :

- Les quatre mixités
- L'approche citoyenne
- L'approche globale de l'individu
- Le travail en réseau et le partenariat
- L'appropriation de l'espace public et de la ville.

Dans le cadre du Quinquennat 2016-2020, 4 thématiques sont définies prioritairement par le Collège de la CoCoF. Les associations incluses dans le quinquennat sont actives dans une ou plusieurs de ces priorités. Ces thématiques sont :

- **Priorité 1** : Le soutien et l'accompagnement à la scolarité (11 actions)
- **Priorité 2** : L'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif (12 actions)
- **Priorité 3** : La citoyenneté interculturelle
 - **Volet A** : Les permanences sociojuridiques (3 actions)
 - **Volet B** : Les modules d'initiation à la vie citoyenne (1 action)
- **Priorité 4** : Le « Vivre ensemble »
 - **Volet A** : La production d'outils à vocation socioculturelle (2 actions)
 - **Volet B** : La diffusion et la sensibilisation à l'interculturalité (1 action)

L'OFFRE EN COHÉSION SOCIALE CONVENTIONNÉE SUR SAINT-JOSSE

En 2022, ce sont 18 associations qui travaillent activement à la Cohésion sociale, pour un total de 29 actions prioritaires mises en œuvre, sur tout le territoire de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode.

Voici la répartition selon les priorités pour lesquelles ces opérateurs associatifs sont subsidiés :

P1 : Soutien à la scolarité	P2 : Apprentissage et appropriation de la langue française	P3 : Citoyenneté interculturelle		P4 : Vivre ensemble	
		A : Permanences sociojuridiques	B : Modules d'initiation à la vie citoyenne	A : Production d'outils à vocation socioculturelle	B : Diffusion et sensibilisation à l'interculturalité
Apprenti Sage	Africa Sub-Sahara	Démocratie Plus	Institut kurde	Change	La Barricade
Avenir	Apprenti Sage	Institut kurde		La Ruelle	
Calame	Avenir	SIMA			
CP Paroles	CFEP				
EATA	Cohésion				
EYAD	EYAD				
Inser Action	Inser Action				
Institut kurde	Institut kurde				
La Barricade	Maison de la famille				
Voix des femmes	La Barricade				
	SIMA				
	Voix des femmes				

LE BUDGET 2022 DE COHÉSION SOCIALE

Associations		Contrat communal de Cohésion sociale		Réserve communale 2022	Impulsion (Anciennement FIPI communal) 2022
		Priorités			
		Actions récurrentes Montants 2022			
1.	AFRICA SUB SAHARA	P2	11.307,84 €		
2.	APPRENTI SAGE	P1 - P2	22.615,67 €		
3.	AVENIR	P1 - P2	33.912,51 €		
4.	CALAME	P1	19.788,71 €		
5.	CENTRE PEDAGOGIQUE PAROLES	P2	45.231,34 €		
6.	CFEP	P1	14.711,19 €		
7.	CHANGE	P4A	19.788,71 €		
8.	COHESION	P2	13.569,40 €		
9.	DEMOCRATIE PLUS	P3A	22.615,67 €		
10.	EATA	P1	24.877,24 €		
11.	EYAD	P1 - P2	39.577,42 €		
12.	INSER ACTION	P1 - P2	45.231,34 €		
13.	INSTITUT KURDE	P1 - P2 - P3AB	45.231,34 €		
14.	LA BARRICADE	P2	45.231,34 €		
15.	LA RUELLE	P1 - P2 - P4B	28.269,59 €		
16.	MAISON DE LA FAMILLE	P4A	25.442,63 €		
17.	SIMA	P2 - P3A	50.885,26 €		
18.	VOIX DES FEMMES	P1 – P2	56.539,17 €		
			564.826,37 €	74.071,00€	56.500,00 €
Total Contrat communal			638.897,37 €		
Total Cohésion sociale			695.397 ,37 €		

LES BESOINS GENERAUX DES ASSOCIATIONS

- **Les locaux** : une part très importante des opérateurs associatifs nous a fait part d'un besoin en locaux supplémentaire. Le type de lieux diffère selon la priorité en Cohésion sociale (salle de classe, espace de jeu, etc.) et la période de l'année mais une partie des associations sont bloquées dans leurs projets par faute d'espace.
 - NB : La Commune de Saint-Josse-ten-Noode a mis en place un projet de construction d'une Maison des cultures et de la cohésion sociale dont les travaux sont en cours. Cet espace devrait être accessible aux associations du Contrat communal de Cohésion sociale, et devrait permettre de répondre en partie aux besoins de locaux.
- **La charge de travail** : les associations ont fait part de leur besoin d'assouplir la charge de travail administrative exigée par la Cohésion sociale. Celle-ci a en effet tendance à s'alourdir d'année en année et est, in fine, contre-productive pour les associations puisqu'elles ont de moins en moins de temps à accorder aux activités de terrain.
- **Les moyens financiers** : les associations ont fait part de leur besoin en moyens financiers. Pour la plupart c'est avant tout pour pouvoir engager du personnel supplémentaire afin d'équilibrer la charge de travail. Par exemple, avoir une personne focalisée sur l'administratif, ou encore une coordination pour gérer les différents projets de manière plus globale, dépendre moins du bénévolat, etc.
- **Le bénévolat** : les associations font généralement appel au bénévolat pour venir en soutien à leurs activités en soutien scolaire. Cela amène toutefois une série de difficultés, surtout quand ces dernières doivent se reposer entièrement dessus, faute de pouvoir engager du personnel. Une trop grande proportion de bénévoles amène une série de difficultés telles que : l'impossibilité de préparer des activités faute de temps, la difficulté à mettre en place un agenda de formation, les disponibilités fluctuantes (sur la durée ou de manière organisationnelle).
- Les **formations** dont les associations ont pointé la nécessité concernant pour beaucoup la maîtrise de l'outil informatique, rendu plus nécessaire depuis la crise du COVID. L'intérêt de réaliser des activités d'apprentissage en ligne, notamment, demande l'accès à de nouveaux outils et de nouvelles compétences.

PRIORITÉ 1 : LE SOUTIEN SCOLAIRE

L'offre :

Saint-Josse compte 10 associations actives en soutien scolaire subventionnées par la CoCoF :

P1 : Soutien à la scolarité	Localisation
Apprenti Sage	Q. Brabant
Avenir	Q. Centre
Calame	Q. Centre
CP Paroles	Q. de Haecht
EATA	Q. Brabant
EYAD	Q. Haecht
Inser Action	Q. Brabant
Institut kurde	Q. Centre
La Barricade	Q. Haecht
Voix des femmes	Q. Centre

Il n'existe aucun opérateur associatif en soutien scolaire dans le quartier Nord.

Le public en P1 :

Ce sont plus de 600 jeunes (enfants et adolescents) qui sont inscrits en soutien scolaire en Cohésion sociale sur le territoire de la commune. Malgré l'offre importante au vu de la taille du territoire, la majorité des associations doit mettre en place un système de liste d'attente dès le début des inscriptions et ce peu importe le quartier dans lequel se trouve l'association. D'ailleurs, Saint-Josse étant une Commune assez petite, une partie des apprenants en P1 sont issus des communes limitrophes et pour certaines associations, de tout Bruxelles. Des opérateurs associatifs nous ont d'ailleurs fait part de leur difficulté à attirer - et à garder - des jeunes résidant dans la commune, ces

derniers ne revenant parfois pas une fois l'inscription effectuée. Toutefois, ce constat n'a pas été soulevé par tous les opérateurs associatifs, il est donc à nuancer.

Les difficultés rencontrées par les publics en P1 :

La population de Saint-Josse est caractérisée par une grande fragilité économique et sociale, ce qui a des incidences assez conséquentes sur les enfants et leur besoin en soutien scolaire. Les difficultés que rencontrent ces enfants, mais également leurs parents, ont un impact conséquent sur le travail et la qualité du travail que les associations peuvent effectuer auprès de leur public. Lors de nos rencontres, une série d'éléments sont revenus assez fréquemment.

- **Le suivi des parents :** la difficulté principale en soutien scolaire pour ces jeunes, c'est que les parents ne peuvent pas les accompagner dans leur scolarité. Ce phénomène peut être expliqué par plusieurs raisons, cumulables ou non, notamment le fait qu'une majorité de parents parle peu ou pas français et a été peu ou pas du tout scolarisée. Une proportion importante des parents d'enfants en soutien scolaire est analphabète.
- **Le suivi des enfants hors scolarité :** tendance des enfants à rester enfermés dans la sphère domestique
- **Le suivi de l'école :** Cette difficulté est, selon certaines associations, exacerbée car il y a peu de suivi et de soutien, auprès de ces parents, de la part des écoles dans lesquelles leurs enfants sont scolarisés. Les parents, et par conséquent leurs enfants, sont ainsi peu outillés pour évoluer de manière saine au sein de l'institution scolaire.
- **Le décrochage scolaire et la relégation scolaire :** une partie de ces jeunes est déjà en décrochage scolaire. Les associations doivent faire face à un manque de motivation des jeunes (exacerbée par la pandémie) et à un taux parfois important d'absentéisme.
- **Augmentation des carences en suite de la crise du COVID** ayant pour conséquence une augmentation du suivi à réaliser. Cette tendance est particulièrement marquée au niveau des élèves qui avaient déjà des difficultés scolaires avant la crise. Elle est moins marquée pour les élèves « moyens ». La raison évoquée de l'augmentation du décrochage est entre autres le manque d'accès à de bonnes conditions d'apprentissage à distance : pas de matériel informatique ou matériel pas suffisant (pas de connexion à internet), exigüité du logement et surpopulation rendant difficile la participation des jeunes dans de bonnes conditions.
- **Augmentation de la précarité des parents en raison de l'augmentation du coût de la vie :** les préoccupations financières peuvent provoquer une mise à l'écart de la priorité à donner à la formation.

Les besoins spécifiques des associations en P1 :

- **Les locaux :** de manière presque systématique, les associations en P1 nous ont fait part de leur besoin en matière de locaux, que cela soit pour des locaux type salle de classe (bureaux, bancs, chaises, etc.), des salles de jeux et de sport ou des espaces extérieurs. Ces deux types d'espaces sont en effet peu nombreux sur le territoire de la commune et très rapidement saturés, surtout en période de vacances scolaires, il est dès lors très compliqué pour les associations d'offrir

des activités extérieures ou sportives pour les enfants et les jeunes. Quelques associations ont également fait part de leur besoin en espace type salle de théâtre pour proposer aux jeunes des activités plutôt de type culturel, pour s'entraîner mais également pour pouvoir présenter leurs réalisations à un public extérieur.

- **Les relations avec les institutions scolaires** : afin d'améliorer le soutien scolaire sur Saint-Josse, certains opérateurs associatifs nous ont fait part de la nécessité d'améliorer la communication tant entre les institutions scolaires, avec eux-mêmes qu'auprès des parents. Pour certains, entrer en contact avec l'école relève du parcours du combattant et de manière plus générale, il y a rarement une concertation entre l'école et le soutien scolaire concernant le suivi des jeunes.
- **Un besoin de formation, de personnel et d'infrastructure adaptée** est ressenti pour améliorer les conditions d'accueil d'enfants qui présentent un handicap.
- **Un besoin de formation** aux multimédia, audiovisuel, secrétariat, gestion de documents administratifs et de projets est ressenti.

Les thématiques proposées dans le cadre de l'appel à projets Impulsion :

- L'écologie,
- La lutte contre les discriminations,
- La question du genre,
- L'accès à la culture,
- L'expression citoyenne,
- Etc.

PRIORITÉ 2 : ALPHABÉTISATION ET FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

L'offre :

Saint-Josse compte 12 associations en apprentissage et appropriation de la langue française subventionnées par la CoCoF :

P2 : Apprentissage et appropriation de la langue française	Localisation
Africa Sub-Sahara	Q. Centre
Apprenti Sage	Q. Brabant
Avenir	Q. Centre
CFEP	Q. Haecht
Cohésion	Q. Centre
EYAD	Q. Haecht
Inser Action	Q. Brabant
Institut kurde	Q. Centre
Maison de la famille	Q. Centre
La Barricade	Q. Haecht
SIMA	Q. Haecht
Voix des femmes	Q. Centre

Il n'existe aucun opérateur associatif en Alphabétisation et Français Langue Etrangère dans le quartier Nord.

Le public en P2 :

Plus de 300 personnes sont inscrites en cours d'alphabétisation ou de Français Langue Etrangère au sein des associations de Saint-Josse. A l'image de la commune, les groupes sont généralement très multiculturels, même si à tendance plus féminine. La demande en cours d'alphabétisation ou de FLE est très élevée, ce qui oblige les associations à mettre en place un système de liste d'attente.

La majorité des apprenants en P2 sont originaires de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode ou de la Commune de Schaerbeek. Un opérateur mentionne que le public de ses activités était auparavant assez représentatif de la population du quartier, mais que les personnes plus âgées et/ou sujettes à des problèmes de santé se sont désengagées des activités, pour laisser place à un public plus jeune mais précarisé. Y recourent dorénavant une forte proportion de primo-arrivants, d'exclus de l'aide sociale, de sans-papiers, ou encore de personnes qui en sont à leur deuxième migration.

Les difficultés et besoins des publics en P2 :

- **Le suivi administratif :** en tant que travailleurs de première ligne, les associations sont régulièrement confrontées à des demandes d'aide pour le suivi administratif, parce que les habitants rencontrent des difficultés à entrer en contact avec les différentes administrations ou à comprendre les démarches à entreprendre.
- **L'aide à l'emploi :** les apprenants en P2 en recherche d'emploi se trouvent souvent confrontés à la difficulté de trouver un travail. L'une des raisons reconnues d'une difficulté d'accès à l'emploi est la capacité de s'exprimer dans la langue du pays d'accueil. Inversement, la pratique de cette langue sera d'autant meilleure que la personne sera en mesure d'appliquer concrètement l'apprentissage, notamment au travers du travail. Mais ce public, s'est aussi retrouvé encore plus éloigné des perspectives de formation et d'emploi en raison de sa forte sensibilité à la fracture numérique notamment (manque d'équipement, d'accès à internet,...).
- **Aide à la parentalité :** Les parents notent qu'il leur a été difficile d'assurer le suivi scolaire de leur enfant, chez lesquels une dépendance aux jeux vidéo est relevée.
- **La solitude, détresse psychologique :** le public des adultes en P2 est particulièrement fragilisé et isolé. La pandémie n'a fait qu'accentuer cette solitude et les associations nous ont fait part du besoin de contacts sociaux, d'un endroit et d'un climat de confiance où ils peuvent venir pour faire des demandes, parfois très compliquées à formuler.
- **Une accommodation avec la vie de famille :** une grande partie des apprenants de P2 sont des femmes, qui ont souvent un ou plusieurs enfants à charge. Certaines associations ont fait part du besoin de proposer un service de garde d'enfants afin que leurs apprenantes puissent participer aux activités.
- **Aide dans les démarches administratives :** la temporalité est parfois compliquée et freine la régularité et l'implication des personnes dans le parcours car ces personnes ont parfois des difficultés à coordonner leurs activités avec les rendez-vous au CPAS, avec les contraintes liées à l'obtention de leur titre de séjour,... les opérateurs ressentant un besoin d'aide à ce niveau.
- **Fracture numérique :** ce ressenti d'aide nécessaire a été augmenté avec l'apparition de la numérisation des services de base : hôpital, banque, mutuelle, énergie, syndicat, guichet communal. Il est aux yeux des opérateurs une régression en matière d'autonomie des personnes. De plus, il a été constaté que certains apprenants ont complètement décroché des séances quand elles ont dû être organisées à distance, ce qui a parfois amené le décrochage de personnes qui étaient déjà un peu moins assidues aux séances de soutien en présentiel.

- **Situation socio-économique très précaire**
- **Logement insalubre voire inexistant, difficulté de plus en plus marquée** pour ce public de trouver un logement bruxellois adapté à leur situation : loyers abusifs, surfaces restreintes, salubrité. Il y a eu lieu de renforcer l'offre de conseils juridiques, pour l'obtention de logements sociaux, sensibilisation aux droits des locataires,...

Les besoins des associations :

- **Les locaux** : en ce qui concerne les activités d'apprentissage du français, les associations sont avant tout en demande de locaux intérieurs type salle de cours mais également de salle plus grande, leur permettant de présenter leurs projets et d'inviter du public à une représentation, par exemple.
- **La diversification de l'offre** : les demandes et les besoins des publics peuvent être variés et la non concordance entre l'offre en Cohésion Sociale et ces besoins peut être un frein à l'apprentissage.
- **La mise à disposition d'outils** : la création d'une "base de données" d'outils et le partage plus global de pratiques entre associations de P2 permettraient de gagner en compétences en évitant de mettre en place des activités déjà existantes. De même, intérêt pour pouvoir plus facilement trouver du support spécifique à l'apprentissage à distance.
- **Les formations** : informatique, formations psychoéducatives (permettant de développer la conscience de soi, la maîtrise de soi, l'automotivation, l'empathie et les relations sociales)

Les thématiques proposées dans le cadre de l'appel à projets Impulsion :

- Le dialogue interculturel,
- La question du genre et plus particulièrement la place de la femme dans l'espace public,
- L'homophobie,
- La lutte contre les discriminations,
- Etc.
-

PRIORITE 3 : LA CITOYENNETÉ INTERCULTURELLE

La priorité 3 “ Citoyenneté Interculturelle” n’est pas concernée par le diagnostic local puisque cette priorité passe au niveau régional. Toutefois, il nous semble important de préciser que peu d’associations sont subsidiées pour cette priorité, alors que les besoins du public, tant pour des permanences sociojuridiques que pour des modules d’initiation à la vie citoyenne, sont clairement exprimés. Sur le territoire de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode, seules 3 associations offrent ces possibilités aux habitants (et parfois à ceux de communes avoisinantes). Ces associations sont toutes situées dans le quartier de Saint-Josse-Centre.

PRIORITÉ 4 : LE VIVRE ENSEMBLE

L'offre :

P4 : Vivre ensemble	
A : Production d'outils à vocation socioculturelle	B : Diffusion et sensibilisation à l'interculturalité
Change	La Barricade
La Ruelle	

L'association Change est située dans le Quartier Brabant , L'ASBL La Ruelle est située dans le Quartier Saint-Josse Centre et La Barricade est située dans le Quartier de Haecht.

Il n'existe aucun opérateur associatif en Vivre ensemble dans le quartier Nord.

Le public en P4 : le public qui s'inscrit dans les activités du Vivre Ensemble peut être adulte, mais il s'agit essentiellement d'enfants de milieu socio-culturel défavorisé et qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les milieux culturels. L'idée est de favoriser la rencontre de l'autre, de ses différences, de ses atouts. Les activités organisées ont pour ambition de remettre en question les préjugés existant dans la société en matière d'orientation sexuelle, de genre,... et dans toute autre matière à exclusion.

Les difficultés et besoins du public en P4 :

- **Les difficultés scolaires** ont pris le pas sur l'organisation des activités culturelles pendant la crise sanitaire Covid-19.
- **Freins liés aux thématiques** de genre (les « garçons ne font pas de théâtre, ils jouent au foot »). Sensibilisation au racisme nécessaire en raison du vécu personnel de ces enfants. Les nouveaux qui s'inscrivent à l'association ayant parfois des origines culturelles inconnues des autres enfants du groupe, il y a lieu de faire preuve d'initiative et de flexibilité au niveau du contenu des activités.
- **Isolement** des enfants renforcé pendant la période COVID.
- **Difficultés d'accès** aux ressources culturelles telles que livres, jeux de société,...

Les besoins des associations :

- **Les locaux** : le local est fort petit et cher. Il y a des activités qu'il n'est pas possible de faire au sein de l'asbl. Inaccessibilité des sanitaires pour l'accueil d'enfants en chaise roulante.
- **Le manque d'espaces extérieurs** : les intervenants travaillent dans les parcs.

Les thématiques proposées dans le cadre de l'appel à projets Impulsion :

- Le numérique,
- La lutte contre l'isolement,
- La santé mentale,
- Etc.

De manière générale et transversale, nous avons relevé dans nos lectures et témoignages une préoccupation pour l'augmentation de la fracture sociale en raison des différentes crises : COVID-19, numérique, ukrainienne, énergétique,....

La situation des publics sensibles tels que les femmes, les personnes migrantes, les personnes âgées, les personnes sans domicile fixe et les personnes handicapées demande une réflexion approfondie.

- **La précarité économique :** la population de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode est caractérisée par une certaine précarité. En effet, le revenu médian et l'indice de richesse sont plus bas que la moyenne régionale, tandis que le nombre d'individus au chômage, ou bénéficiant d'un soutien financier est plus élevé. Cette précarité a une incidence sur les conditions de vie des habitants.
- **La langue et la scolarité :** une part importante des publics du territoire de Saint-Josse-ten-Noode a une connaissance limitée du français, qui, si elle est utilisée, n'est souvent que la 2^{ème} ou 3^{ème} langue des foyers. Cet aspect, ajouté à un niveau de scolarité parfois très faible, joue sur bien des difficultés et des besoins des différents publics, et ce, pour toutes les priorités en Cohésion sociale sur Saint-Josse-ten-Noode.
- **L'exclusion sociale :** différentes sources d'exclusion ont pu être repérées sur le territoire communal : une difficile prise en compte de la situation des femmes et des personnes âgées, l'inaccessibilité de locaux aux personnes à mobilité réduite, le manque d'accès aux droits en raison du manque d'information et/ou du statut de la personne, un isolement de jeunes adultes, sans logement, issus de l'immigration.
- **Les problèmes de santé :** les différents publics des associations doivent régulièrement faire face à des problèmes de santé (surpoids par exemple), à des troubles de l'apprentissage ou à de l'hyperactivité. La santé mentale est également une problématique récurrente.
- **Le logement :** la question du logement est un enjeu majeur sur le territoire de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode. Malgré une attention particulière à cette problématique, une partie de la population vit dans des conditions difficiles, voire insalubres. Pour rappel, le bâti est plutôt ancien sur la commune, alors que le nombre d'habitants au mètre carré est particulièrement élevé.
- **La monoparentalité :** une partie importante des familles participant aux activités de Cohésion sociale sont monoparentales, avec généralement la maman en charge de s'occuper des enfants.
- **Les violences intrafamiliales :** beaucoup de familles et de femmes Tennodoises sont confrontées à des situations de violence. Il est de notoriété que celles-ci ont augmenté durant la période de crise sanitaire. La prise en compte frileuse de la difficile émancipation des femmes ajoute une dimension structurelle aux difficultés vécues par

celles-ci, rendant plus difficile la prise en compte de la violence privée. Le territoire de Saint-Josse-ten-Noode n'échappe pas à ce phénomène.

- **La délinquance** : certaines associations nous ont fait part de problèmes liés à l'insécurité aux abords de leurs locaux, se trouvant parfois même confrontées à des trafics de drogue devant leur porte. De façon plus globale, il y a un problème de délinquance avec de jeunes adolescents qui « errent » dans les rues, notamment par manque de structures pouvant les accueillir. Ce phénomène est marqué dans le quartier Nord de la commune, plus précarisé.
- **Les incivilités**. L'absence de structure de jour a été pointée comme cause de difficultés vécues par le public sans domicile. Faute de perspectives, l'ennui et l'alcool aidant, des bagarres et mouvements d'humeur peuvent aboutir à des situations délicates sur l'espace public qui amèneront une expulsion des personnes concernées vers un territoire communal voisin, et ce indéfiniment.

Passons maintenant en revue les différents éléments contenus dans ce rapport, et qui nous permettent de mettre en lumière la spécificité des quartiers avec les besoins de leur population. Faute de repère géographique, mentionnons comme besoin général, pour la population des personnes sans domicile fixe, le besoin d'un espace d'accueil ainsi que d'un endroit sécurisé pour pouvoir y déposer leurs objets de valeur, notamment leurs documents administratifs. Ceux-ci sont en effet convoités pour utilisation frauduleuse.

Le quartier Nord

- Demande une réflexion afin de rendre les grands espaces urbains plus conviviaux : aménagement d'îlots, dynamisation par activités à l'égard de résidents, réflexion sur la possibilité d'augmenter les possibilités de contacts entre les personnes qui y travaillent et les personnes qui y vivent
- Se désertifie en soirée
- A un taux de ménages monoparentaux et de mères seules (20 à 49 ans) largement supérieur à la moyenne régionale
- Souffre d'une surreprésentation de jeunes adultes, sans emplois, primo-arrivants qui a tendance à provoquer un isolement de cette population
- Est particulièrement hétérogène en matière de mixité culturelle
- Souffre d'une faible offre d'activités pour jeunes et d'opportunités de cohésion sociale
- Est déficitaire en offre d'apprentissage de la langue
- Prend difficilement en compte les besoins des femmes et des personnes âgées.

Le quartier Brabant

- Se caractérise par un isolement géographique lié à la gare de Bruxelles Nord d'une part et à la topographie des lieux d'autre part
- Présente un aménagement du bâti problématique
- A un taux de ménages monoparentaux largement supérieur à la moyenne régionale, et une proportion de mères seules (20-49 ans) supérieure à la moyenne régionale
- A le plus haut taux de masculinité
- Souffre d'une surreprésentation de jeunes adultes, sans emplois, primo-arrivants qui a tendance à provoquer un isolement de cette population
- Est confronté à une cohabitation difficile avec le public lié à l'activité de prostitution
- Amène un sentiment d'insécurité lié à l'activité de prostitution : assuétudes, circulation de produits illicites, exploitation du public fragilisé dans du travail clandestin ou des activités illégales
- Fait craindre un processus de gentrification

Le quartier de Haecht

- Artère commerçante (présence de cafés, commerces HORECA,...)
- Se caractérise par la présence de nombreux ressortissants de la Nouvelle Europe (pays entrés en 2004, 2009 et 2013) et est le quartier accueillant la plus large part de la communauté turque sur l'ensemble du territoire bruxellois
- A bénéficié de plusieurs initiatives d'aménagements particulièrement intéressantes au regard de la cohésion sociale (jardin des familles et élargissement des trottoirs. Des projets sont encore à l'étude ou en voie de réalisation
- Présente une offre d'écoles et de crèches
- Permettait auparavant l'accueil des personnes sans abri en journée.

Le quartier Saint-Josse Centre

- A une proportion de population de jeunes de 12 à 17 ans comparable à celle de la proportion régionale, et une part des 0 à 11 ans légèrement supérieure à celle de la proportion régionale. C'est le quartier qui se rapproche le plus en terme de comparaison avec la population régionale
- Présente une forte concentration d'écoles et de crèches
- Est le seul quartier dans lequel la quantité de ménages monoparentaux est moindre que la moyenne régionale
- Est le plus hétérogène en matière de mixité culturelle
- Est le quartier dans lequel la population a le plus tendance à se renouveler
- Est reconnu en sous-offre de soutien scolaire
- A bénéficié de plusieurs initiatives particulièrement intéressantes en matière de cohésion sociale (ouverture de crèches, réaménagement de parc, projet d'aménagement d'espace pour jeunes enfants).

Priorité 1 : Soutien scolaire

- Considérant la plus forte proportion de femmes seules avec enfant dans le **quartier Nord et Brabant**, vu la présence d'écoles dans le quartier Brabant et la difficile rencontre des personnes en raison de l'urbanisme dans le quartier Nord, il nous semble intéressant d'augmenter l'offre de soutien scolaire dans le quartier Brabant. Cela permettrait de favoriser les opportunités de rencontre avec les enfants et les autres publics du quartier Nord.
- Nous retenons également la nécessaire augmentation de l'offre de soutien scolaire à **Saint-Josse Centre** considérant la forte concentration d'écoles et de crèches dans ce quartier, et au regard des fiches de renseignement fournies par la CoCoF (annexe 1)

Le besoin que nous constatons est donc l'apport essentiel d'au moins deux opérateurs associatifs supplémentaires : l'un dans le quartier Brabant et l'autre dans le quartier Saint-Josse Centre

Priorité 2 : Alphabétisation et Français langue étrangère

- La proximité de la gare de Bruxelles-Nord, son lien avec l'arrivée de migrants sur notre territoire et leur installation rend cette priorité particulièrement importante sur les territoires **Nord et Brabant**, pour l'accomplissement de la démarche d'intégration qui suit l'arrivée sur le territoire. Les fiches de renseignement de la CoCoF confirment cette carence (annexe 1).
- Nous pouvons anticiper l'augmentation de la précarité en raison des diverses crises, qui touche particulièrement le public fragilisé, caractéristique du **quartier Nord**.
- Nous attirons l'attention sur l'importance de l'accessibilité aux femmes, moins enclines que les hommes à se créer un réseau de relation de par leur moindre présence dans l'espace public.

Le besoin que nous constatons est donc l'apport essentiel d'au moins deux opérateurs associatifs supplémentaires : l'un dans le quartier Nord et l'autre dans le quartier Brabant.

Priorité 4 : Vivre ensemble

- Une image particulière de la femme ressort de l'activité du territoire Nord. Une revalorisation de celle-ci devrait être encouragée, par exemple par la mise en évidence de leurs compétences : cuisine pour les personnes sans abri, ateliers couture, créativité,... utilisation de l'informatique au bénéfice du public.
- La forte proportion de familles monoparentales gérées par la mère pose question par rapport aux activités habituellement genrées de réparation, de bricolage,... Il est nécessaire de leur faciliter l'accès à ces compétences.
- Une augmentation de l'offre d'aide en accessibilité et en maîtrise de l'informatique est nécessaire. Une association visant à, notamment, outiller et aider les associations dans ce domaine doit être envisagée. Il s'agirait notamment d'investiguer les possibilités de récupération de matériel de bureau et informatique mobilisable dans le **quartier Nord**.
- Il est remarqué par l'association qui compte un public âgé de plus de 65 ans que celui-ci s'est replié à domicile en raison du COVID. Une attention particulière relative à ces personnes est

manifestement à ajouter au panel de propositions existantes **dans les quartiers Nord et Brabant.**

- Le **quartier centre** étant le plus soumis à la modification de sa population, des lieux de rencontre gagneraient à être organisés. L'organisation d'un Comité de quartier est nécessaire pour l'entretien de liens qui, de par la spécificité de ce quartier, se révèlent plus fragiles.
- Un point d'accueil pour les personnes sans-abri, qui leur permettrait entre autres d'avoir accès à une solution pour la mise en sécurité de leurs documents est essentiel.

Le besoin que nous constatons dans ce domaine est donc l'apport essentiel d'au moins deux opérateurs associatifs supplémentaires : l'un dans le quartier Nord et l'autre dans le quartier Saint-Josse Centre. Nous insistons sur le fait que les besoins de la population présente dans le quartier Nord sont tels qu'il s'agit d'un strict minimum.

CONCLUSION

Saint-Josse-ten-Noode est une Commune qui présente des besoins particulièrement aigus en matière de cohésion sociale.

Fragilisée tantôt par une expérience migratoire, tantôt par une situation socio-économique défavorable ou encore par l'isolement, la population tennodoise a subi de plein fouet les diverses mesures engendrées par les différentes crises (COVID, Ukrainienne, économique, énergétique,...). Les besoins se sont fortement accentués ces deux dernières années.

Les familles présentes sur le territoire se sont trouvées face à l'augmentation des **difficultés scolaires** des jeunes, et leur isolement. Le tissu social se réduisant à l'espace domestique, les jeunes ont manqué de rapports sociaux, et il s'agit aujourd'hui pour les associations de les encourager à rétablir ceux-ci, et se remettre dans une dynamique de lien. Le suivi scolaire a souvent désarmé les parents qui parfois ne maîtrisent pas eux-mêmes la langue utilisée dans l'école de leur enfant. La motivation de ces derniers pour les apprentissages étant en recul, les échecs scolaires se sont multipliés. Les associations rapportent une augmentation substantielle de leur charge de travail, l'une d'entre elles ayant fait le choix, devant l'évidence du besoin, de délaisser certaines activités culturelles au profit du soutien scolaire. Enfin, les conditions de vie de ces familles ont parfois été un frein à l'implication des jeunes dans leur scolarité : délabrement des habitations, surpopulation, manque d'accès aux technologies (accès à internet, au matériel adéquat), sans prendre en compte la pénurie d'enseignants qui sont autant d'éléments qui sont évoqués pour justifier le désintérêt du jeune à l'égard des cours qui pouvaient être mis à disposition à distance, et/ou l'impossibilité de répondre aux exigences de connaissance lors des évaluations de fin d'année. Il nous semble essentiel d'augmenter l'offre de soutien scolaire aux habitants de Saint-Josse par le travail de deux associations, qui idéalement pourraient œuvrer dans les quartiers Brabant/Nord, et Saint-Josse Centre.

Trouver du travail n'est pas aisé, cela est d'autant plus difficile quand la formation initiale est limitée ou non-reconnue. C'est le cas pour une proportion non négligeable des habitants de Saint-Josse-ten-Noode, qui sont donc souvent en attente de trouver du travail, ou dépendants de l'aide sociale quand ils y ont droit. L'insertion dans le marché du travail, et parfois dans l'espace public passe par une offre **d'initiation à la langue**, même si cet apprentissage n'est pas garant d'une issue favorable en terme d'emploi car les rapports qui peuvent alors s'établir avec la personne et l'entourage du quartier pourra encourager et renforcer les compétences individuelles.

Les cours de langue sont, dans les associations qui ont répondu à notre questionnaire, souvent fréquentés par les femmes. Il s'agit pour elles d'une opportunité très importante, dans la mesure où le lien social est moteur de création de réseau, lui-même essentiel pour faire face aux exigences quotidiennes. Cet enjeu est d'autant plus important pour elles que la composition de la population de Saint-Josse-ten-Noode est particulièrement masculine, de moins de 65 ans. Il a été mentionné dans ce rapport qu'il est parfois difficile pour les femmes de se sentir à leur place dans l'espace public. Les familles mono-parentales ont le plus souvent une femme à leur tête, ce qui signifie qu'elles se trouvent confrontées seules à des impératifs organisationnels et pratiques, alors qu'elles ont moins d'aisance à organiser un réseau dans l'espace public. En outre, le quartier Nord est réputé pour l'accueil de

personnes d'origines étrangères, en raison de sa proximité avec la Gare de Bruxelles-Nord et de l'Office des Etrangers.

Nous sollicitons donc là aussi une augmentation de l'offre de service d'au moins deux associations supplémentaires, spécifiquement à organiser dans le quartier Nord et l'autre dans le quartier Brabant pour favoriser l'ouverture du quartier Nord vers le quartier Brabant, et répondre à la saturation de l'offre associative proposée dans le quartier Haecht.

Enfin, concernant la priorité 4 « **Vivre Ensemble** », nous avons pointé que le quartier Nord est un point d'accueil significatif pour les personnes migrantes, en provenance d'horizons multiples et variés, avec des vécus parfois tragiques. En outre, ce quartier renvoie une image particulière de la femme, qu'il serait adéquat de compenser par une mise en évidence de leurs compétences. Nombreuses sont les initiatives de solidarité qui pourraient se mettre en place au regard des besoins criants du public sans domicile, ou en manque de ressources en nouvelles technologies, en fracture numérique, et bien entendu comme nous l'avons évoqué ci-dessus, pour lesquels une augmentation du réseau social permettrait une amélioration sensible de la capacité de réponse aux difficultés quotidiennes (dans le cas de violences domestiques, notamment). Les besoins relayés par les associations sont criants. Nous demandons pour le moins le subventionnement d'une association supplémentaire dans le quartier Nord, et d'une association supplémentaire dans le quartier Saint-Josse Centre.

Bibliographie

Administration Communale de Saint-Josse-ten-Noode : « Esplanade Saint Lazare sur les rails » service des travaux publics (2019)

[Esplanade Saint-Lazare sur les rails | Saint-Josse-ten-Noode \(sjtn.brussels\)](https://sjtn.brussels)

Administration Communale de Saint Josse : « plan climat 2019-2024 » Service Rénovation Urbaine

Administration Communale de Saint-Josse-ten-Noode : « Etat des lieux et analyse des besoins en accueil des jeunes de 05 à 12 ans sur Saint Josse » (2015)

https://sjtn.brussels/sites/default/files/documents/etat_des_lieux_2015.pdf

Administration Communale de Saint-Josse-ten-Noode : « politique de la ville, programmation 2021-2025 »

Administration Communale de Saint-Josse-ten-Noode « Saint-Josse hier, aujourd’hui et demain » Culture et histoire. [Saint-Josse hier, aujourd’hui et demain | Saint-Josse-ten-Noode \(sjtn.brussels\)](https://sjtn.brussels)

Baeyens, A., CORNILLE, D., Delhez, Ph., Piton, C., Van Meensel, L. “L’impact économique de l’immigration en Belgique » in [La revue économique](#) édition spéciale BNB – Banque nationale de Belgique (novembre 2020)

Bruxelles Santé : « En direct de... Dossier : les contrats de quartier 16 ans après ».

https://sites.uclouvain.be/reso/opac_css/doc_num.php?explnum_id=13543

BXL Medias de Bruxelles « voici la nouvelle grille des loyers de la Région Bruxelloise : les quartiers les plus chers sont dans le Sud-Est » [Voici la nouvelle grille des loyers de la Région bruxelloise : les quartiers les plus chers sont dans le sud-est - BX1](#)

CBAI-CRAcs « parcours d’accueil pour primo-arrivants » Rapport annuel Juin 2019.

CIRE : « Femmes migrantes : quelle protection internationale offerte par la Belgique ? » cire.be, 29 juin 2020

Croix-Rouge de Belgique : [Aide aux personnes précarisées - Croix-Rouge de Belgique](#)

ERU Scrl Coopérative d’études et de recherche urbaine « Etude comparative des loyers sur le territoire de la ville de Bruxelles » (mars 2020) [Etude-Grille-De-Loyers ERU versionFR-2020.pdf \(eru-urbanisme.be\)](#)

IBSA : « Saint-Josse-ten-Noode » ibsa.brussels

IBSA : Monitoring des quartiers IBSA : Monitoring des quartiers : [Population - Cartes Statistiques Région Bruxelles Capitale \(monitoringdesquartiers.brussels\)](#)

IBSA : Zoom sur Saint-Josse-ten-Noode [Saint-Josse-ten-Noode FR 2 pma.pdf \(ibsa.brussels\)](#)

IBSA&statbel « Calcul observatoire de la santé et du social à Bruxelles » in IBSA Baromètre du social – rapport bruxellois sur l’Etat de la pauvreté à Bruxelles (2021)

Inventaire du Patrimoine Architectural de Bruxelles Capitale : « Historique du développement urbanistique de Saint Josse ten Noode »

https://monument.heritage.brussels/files/cities/1210/documents/developpement_urbanistique_saint-josse.pdf

ISSUU « CRU.2 Botanique – jonction Nord, projet de programme » (octobre 2017) à [Botanique jonction nord projet de programme by Schaerbeek 1030 Schaerbeek - Issuu](#)

LELUBRE, Marjorie et BOTTERO, Marion (coord.). 2022. *Guide d'élaboration d'un diagnostic social-santé local* - Commission communautaire commune. <https://www.ccc-ggc.brussels/fr/observatbru/accueil>

Miguel-sierra, M, CARLES, I « La Convention d'Istanbul et les violences fondées sur le genre à l'égard des femmes migrantes » La voix des femmes ASBL (2020)

Perspective.Brussels « quel futur pour le quartier Nord ? rapport d'étape (2009)

https://perspective.brussels/sites/default/files/poles/qn-rapport_detape_190802_print_version.pdf (perspective.brussels)

Perspectives.Brussels « une vision partagée du territoire Nord – rapport de participation en ligne : synthèse » (2020)

Perspective.Brussels « Territoire Nord, diagnostic et dynamiques actuelles » (octobre 2021)

[Microsoft Word - TN Diagnostic FR Def com.docx \(perspective.brussels\)](#)

RenovaS « contrat de rénovation urbaine Brabant-Nord-Saint Lazare 2018-2022, cohésion sociétale » [Cohésion sociétale - RenovaS](#)

Samusocial « rapport d'activité 2021 » Constat et intentions.

samusocial.be/rapportannuel/2021/

Service de Santé mentale « le Méridien » : « diagnostic communautaire 2018-2021 . Saint-Josse-ten-Noode et quartiers limitrophes Nord-Brabant et Josephat de Schaerbeek ». Rapport final. [DiagnosticcommunautaireLeMeridien-Rapport-final.pdf \(cbcs.be\)](#)

STATBEL « evolution du nombre de batiments selon le type » Saint Josse

[Saint-Josse-ten-Noode | Statbel \(fgov.be\)](#)

Annexe 1 : Analyse des besoins par quartiers – CoCoF (2020)

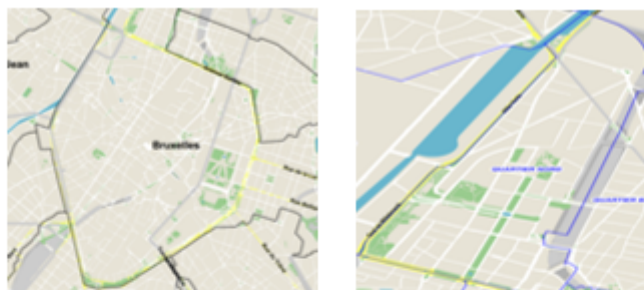
Annexe 2 : Le Territoire Nord – Perspective.brussels (2021)

Annexe 3 : Tableau structure de la population par âge - IBSA (2000-2022)

Annexe 4 : Définition des nationalités (Monitoring des quartiers – IBSA)

ANNEXE 1 : ANALYSE DES BESOINS PAR QUARTIERS – COCOF (2020).

Le quartier Nord (Schaerbeek et SJTN)



Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires (D1 = faible ; D10 = élevé)	D10	
Retard scolaire (Moyenne régionale 14,5%)	25%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre (régional))	Pas de décalage	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation (Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)	659	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre (régional))	Sous offre (1)	
Indicateur de mixité culturelle (Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)	7	
Indicateur de mixité socio-économique (Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)	1	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	↑ 19,69	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	↑ 8,12	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	↑ 13,93	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	↔ 7,98	
Part de l'Afrique du Nord (%)	↑ 5,88	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	↑ 4,09	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	↑ 5,23	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	↑ 14,38	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	↑ 15,14	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	↓ 16257	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	↓ 39,70	
Part des personnes bénéficiant du RIS	↑ 7,0	
Identification de l'offre		

Analyse des besoins par quartiers – COCOF (2020) : Le quartier Brabant (Schaerbeek et SJTN)



Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires (D1 = faible ; D10 = élevé)	D10	
Retard scolaire (Moyenne régionale 14,5%)	26 %	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre (régional))	Pas de décalage	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation (Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)	935	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre (régional))	Pas de décalage	
Indicateur de mixité culturelle (Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)	5	
Indicateur de mixité socio-économique (Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé))	1	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	↑ 19,59	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	↗ 7,93	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	↑ 14,00	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	↑ 15,01	
Part de l'Afrique du Nord (%)	↑ 5,99	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	↑ 4,63	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	↗ 3,82	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	↗ 13,93	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	↑ 16,14	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	↓ 15480	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	↓ 39,41	
Part des personnes bénéficiant du RIS	↑ 9,9	
Identification de l'offre		

Analyse des besoins par quartiers – COCOF (2020): le quartier de Haecht (Schaerbeek et SJTN)



Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires (D1 = faible ; D10 = élevé)	D10	
Retard scolaire (Moyenne régionale 14,5%)	25%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre (régional))	Pas de décalage	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation (Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)	735	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre (régional))	Pas de décalage	
Indicateur de mixité culturelle (Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)	4	
Indicateur de mixité socio-économique (Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)	4	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	↗ 18,32	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	↗ 7,77	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	↗ 13,49	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	↑ 15,95	
Part de l'Afrique du Nord (%) :	↗ 3,88	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	↑ 3,11	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	↑ 4,42	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	⇒ 12,76	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	↑ 14,44	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	↓ 16314	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	↓ 40,19	
Part des personnes bénéficiant du RIS	↑ 9,0	
Identification de l'offre		

Analyse des besoins par quartiers – COCOF (2020) : le quartier Centre



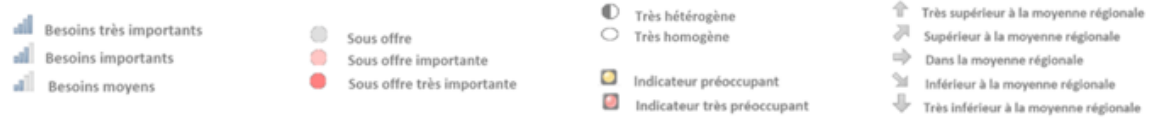
Données de l'étude de programmation :

Indicateur synthétique de difficultés scolaires (D1 = faible ; D10 = élevé)	D10	
Retard scolaire (Moyenne régionale 14,5%)	22%	
Priorisation du quartier en offre P1 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre (régional))	Sous offre (1)	
Besoin en apprentissage du français et en alphabétisation (Nombre de demandeurs d'emploi infra-diplômés)	772	
Priorisation du quartier en offre P2 par rapport au besoin (Décalage Besoin-Offre (régional))	Pas de décalage	
Indicateur de mixité culturelle (Nombre de nationalités à considérer pour obtenir 70% de la population)	9	
Indicateur de mixité socio-économique (Mixité socio-économique (1 = faible mixité ; 10 = élevé)	3	

Données complémentaires :

Part des 0-11 ans dans la population totale (%)	↗ 16,85	
Part des 12-17 ans dans la population totale (%)	➡ 6,58	
Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés (%)	↘ 11,31	
Part des nouveaux états membres de l'U.E. (entrées 2004-2007-2013) (%)	↑ 12,71	
Part de l'Afrique du Nord (%):	↗ 4,10	
Part de l'Afrique subsaharienne (%)	↑ 3,30	
Part des autres pays, (sauf Belgique et Europe) (%)	↑ 6,55	
Part des mères seules de 20-49 ans (sur les femmes de 20-49 ans) (%)	➡ 11,46	
Part des demandeurs d'emploi dans la population de 18-64 ans (%)	↑ 14,44	
Revenu imposable médian des déclarations (€)	↓ 15927	
Taux d'emploi (Part de la population active occupée dans la population en âge de travailler) (%)	↓ 41,52	
Part des personnes bénéficiant du RIS	↑ 7,0	
Identification de l'offre		

Analyse des besoins par quartiers – COCOF Légende



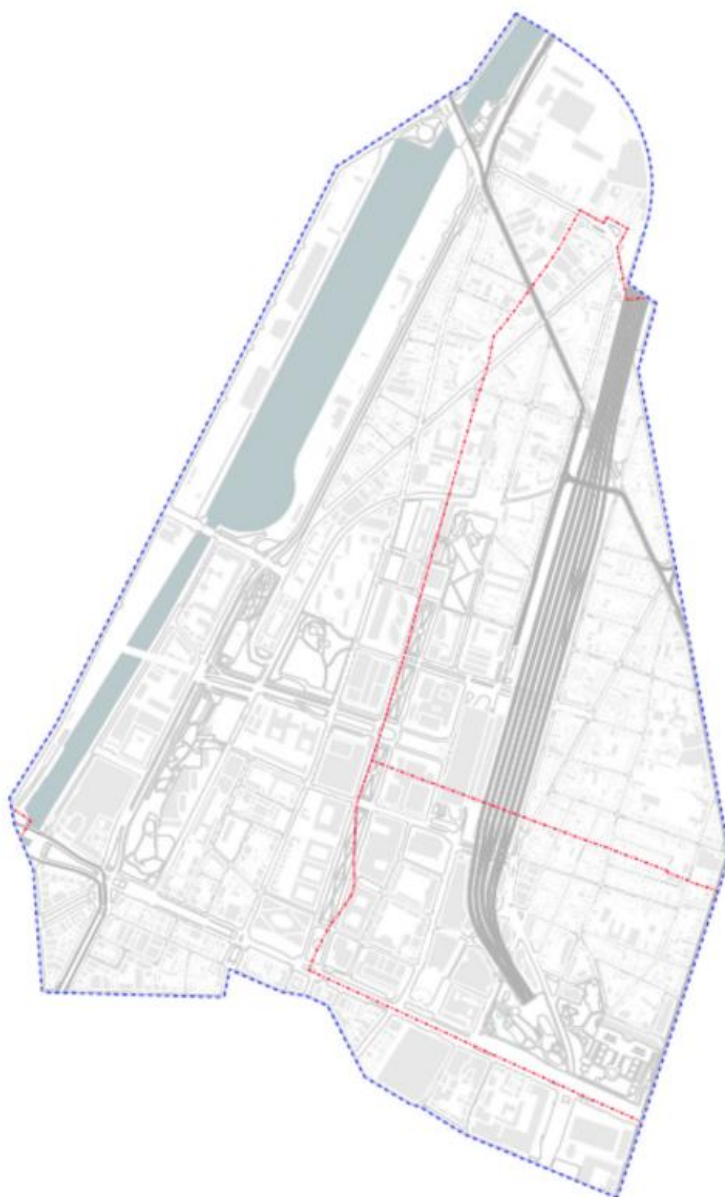


Figure 1. Périmètre du Territoire Nord (Source : perspective.brussels)

ANNEXE 3 : STRUCTURE DE LA POPULATION PAR ÂGE.

Tableau 1.2.4.1 Age moyen : 2000-2022 (au 1 ^{er} janvier)																								
1	Total	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011b	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
2	Anderlecht	39,71	39,47	39,22	38,98	38,85	38,68	38,38	38,17	37,97	37,69	37,38	37,11	36,90	36,70	36,54	36,49	36,42	36,40	36,45	36,52	36,56	36,42	36,49
3	Auderghem	41,69	41,61	41,66	41,59	41,46	41,36	41,30	41,28	41,04	40,95	40,84	40,47	40,34	40,10	40,08	39,91	39,79	39,94	39,90	39,91	39,79	39,79	39,86
4	Berchem-Sainte-Agathe	41,43	41,26	40,97	40,77	40,57	40,53	40,35	40,08	39,70	39,44	39,19	39,06	39,18	38,95	38,84	38,73	38,53	38,30	38,42	38,35	38,26	38,34	38,45
5	Bruxelles	37,81	37,71	37,52	37,34	37,29	37,22	37,06	36,97	36,81	36,58	36,44	36,33	36,31	36,23	36,18	36,05	36,05	36,21	36,20	36,28	36,36	36,48	36,61
6	Eterbeek	38,80	38,67	38,47	38,40	38,42	38,31	37,99	37,85	37,70	37,59	37,50	37,43	37,40	37,31	37,28	37,32	37,21	37,33	37,42	37,36	37,45	37,62	37,69
7	Ixelles	40,42	40,30	40,10	40,01	40,05	39,87	39,79	39,66	39,55	39,41	39,32	39,17	39,01	38,89	38,84	38,88	38,86	38,78	38,74	38,71	38,57	38,49	38,54
8	Forest	39,24	39,05	38,89	38,75	38,64	38,44	38,37	38,23	38,13	38,05	38,04	37,92	37,88	37,66	37,63	37,63	37,60	37,67	37,68	37,72	37,78	37,98	38,04
9	Ganshoren	44,31	44,15	44,00	43,77	43,35	43,08	42,71	42,41	42,10	41,81	41,37	40,99	40,77	40,52	40,27	40,05	39,92	39,80	39,64	39,51	39,25	39,33	39,43
10	Jette	38,91	38,84	38,73	38,53	38,43	38,32	38,15	37,99	37,89	37,87	37,94	37,80	37,71	37,65	37,56	37,54	37,53	37,60	37,70	37,80	37,85	37,93	38,05
11	Koekelberg	39,27	39,00	38,52	38,41	38,23	38,00	37,61	37,24	36,98	36,67	36,42	36,19	36,04	35,78	35,70	35,75	35,77	35,76	35,75	35,74	35,77	35,64	35,73
12	Molenbeek-Saint-Jean	36,61	36,50	36,22	36,14	35,92	35,80	35,65	35,52	35,37	35,15	35,06	34,86	34,80	34,77	34,79	34,85	34,83	34,90	35,00	35,05	35,04	35,18	35,26
13	Saint-Gilles	36,03	36,03	35,97	35,89	35,81	35,92	35,78	35,83	35,79	35,79	35,78	35,67	35,65	35,73	35,78	35,85	35,92	36,15	36,49	36,68	36,94	37,12	37,40
14	Saint-Josse-ten-Noode	32,78	32,61	32,61	32,57	32,68	32,64	32,69	32,91	32,94	32,95	32,95	33,06	33,04	33,18	33,37	33,62	33,93	34,17	34,53	34,74	35,08	35,31	35,61
15	Schaerbeek	36,03	35,96	35,81	35,69	35,58	35,46	35,30	35,21	35,00	34,94	34,86	34,68	34,64	34,62	34,65	34,73	34,71	34,74	34,88	34,99	35,21	35,43	35,63
16	Uccle	41,92	41,83	41,75	41,71	41,83	41,92	41,86	41,85	41,97	41,92	41,93	41,88	41,74	41,67	41,68	41,74	41,70	41,70	41,79	41,76	41,70	41,65	41,75
17	Watermael-Boitsfort	41,78	41,80	41,81	42,01	42,07	42,07	42,33	42,29	42,35	42,38	42,36	42,53	42,54	42,44	42,50	42,49	42,45	42,23	42,25	42,33	42,43	42,58	42,74
18	Woluwe Saint-Lambert	41,99	42,15	42,01	41,91	41,86	41,86	41,81	41,73	41,52	41,48	41,28	41,11	41,09	40,85	40,66	40,64	40,59	40,52	40,43	40,42	40,38	40,33	40,31
19	Woluwe Saint-Pierre	41,75	41,78	41,86	41,96	42,09	42,02	42,01	42,05	42,14	42,12	42,00	41,93	41,87	41,91	41,84	41,91	41,92	41,91	41,70	41,72	41,74	41,75	41,79
20	Région de Bruxelles-Capitale	39,06	38,96	38,80	38,66	38,58	38,49	38,34	38,23	38,08	37,93	37,80	37,62	37,53	37,44	37,39	37,39	37,35	37,41	37,47	37,52	37,58	37,65	37,76
21	Brabant flamand	40,07	40,23	40,39	40,54	40,67	40,81	40,93	41,03	41,14	41,22	41,32	41,38	41,48	41,58	41,66	41,75	41,83	41,90	41,97	42,04	42,11	42,18	42,23
22	Brabant wallon	38,40	38,58	38,76	38,93	39,09	39,26	39,43	39,58	39,76	39,94	40,10	40,27	40,45	40,61	40,79	40,95	41,08	41,27	41,48	41,70	41,90	42,07	42,27
23	Région flamande	39,96	40,18	40,40	40,60	40,79	40,98	41,13	41,28	41,42	41,53	41,65	41,75	41,86	41,99	42,11	42,26	42,38	42,50	42,61	42,73	42,85	42,95	43,05
24	Région wallonne	39,27	39,39	39,51	39,63	39,75	39,87	39,97	40,07	40,18	40,27	40,37	40,44	40,54	40,63	40,75	40,88	41,00	41,13	41,27	41,42	41,57	41,67	41,80
25	Belgique	39,65	39,81	39,95	40,10	40,24	40,38	40,49	40,59	40,69	40,77	40,85	40,90	40,99	41,08	41,18	41,30	41,41	41,52	41,64	41,76	41,89	41,98	42,10
26																								
27																								
28																								

Unité : an

Echelle géographique : commune

Source : IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)

Unité : an
Échelle géographique : commune
Source : IBSA & Statbel (Direction générale Statistique – Statistics Belgium) (Registre national)



FICHE INDICATEUR



Part des autres pays

Thème	Sous-thème
Population	Nationalités

Définition

Population des autres pays
Population totale

Intérêt de l'indicateur

L'indicateur portant sur les nationalités est un indicateur intéressant à l'échelle des quartiers. Dans une capitale à vocation internationale comme Bruxelles, un grand nombre de nationalités différentes est identifié. Certaines traduisent des courants migratoires historiques, d'autres, des changements politiques récents.

De ce fait, 9 groupes de nationalités étrangères ont été retenus :

- ◆ **Europe des 15 hors Belgique** (Allemagne, Autriche, Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Espagne, Portugal, Finlande, France, Royaume-Uni, Grèce, Irlande, Suède, Italie) ;
- ◆ **Europe des 13 nouveaux états membres entrés en 2004, en 2007 ou en 2013** (Lettonie, Lituanie, Bulgarie, Malte, Chypre, Pologne, Estonie, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Hongrie, Slovénie, Croatie) ;
- ◆ **Reste de l'Europe** (les autres pays faisant partie du continent géographique « Europe »);
- ◆ **Turquie**;
- ◆ **Afrique du Nord** (Algérie, Libye, Tunisie, Maroc, Egypte);
- ◆ **Afrique subsaharienne** (Tous les pays d'Afrique en dehors des pays de l'Afrique du Nord);
- ◆ **Amérique Latine**. ici, nous n'utilisons pas la définition linguistique de l'Amérique Latine, qui ne prend en compte que les pays d'Amérique où l'on parle une langue romane, mais bien la définition communément utilisée de l'Amérique Latine, à savoir la zone qui inclut tous les pays situés au sud du Rio Grande/Río Bravo, le fleuve qui forme la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique. Par conséquent, ce groupe de nationalités comprend tous les pays du continent américain, à l'exception des Etats-Unis et du Canada ;
- ◆ **Reste de l'OCDE hors Europe, Turquie et Amérique latine** (Australie, Canada, Corée du Sud, Etats-Unis, Japon, Nouvelle-Zélande) ;
- ◆ **Autres pays** (ce groupe comprend toutes les autres nationalités, ainsi que les réfugiés dont le pays d'origine est inconnus, ceux dont la nationalité est indéterminée et les apatrides).

L'Union Européenne a été divisée en 2 classes. Il est en effet important de distinguer l'Europe des 15 (hors Belgique) des 13 autres pays plus récemment admis (2004, 2007 et 2013) dans la mesure où les courants migratoires ne sont pas identiques et où la situation socio-économique a pu générer des profils de migrants différents.

Les profils migratoires sont également différents entre les Turcs et les Nord-Africains (où prédominent les Marocains). Ces deux communautés sont les plus importantes ce qui justifie le choix de les isoler au sein d'un indicateur spécifique d'autant qu'il s'agit là de groupes

fortement concentrés dans certaines parties de la capitale.

Les trois groupes suivants sont l'Afrique subsaharienne, l'Amérique Latine et le reste de l'OCDE. Ces trois groupes ont été distingués car ils reflètent des réalités socioéconomiques très différentes.

Remarques

Cet indicateur ne reprend que les nationalités déclarées. Les personnes naturalisées belges ne sont donc pas reprises.

De plus, cette classification par nationalité est opérée sur la base du critère juridique de la nationalité. Dès que l'on possède la nationalité belge en plus d'une nationalité étrangère (personnes ayant la double nationalité), on fait partie de la population belge. Seules les personnes qui ont uniquement une nationalité étrangère sont incluses dans l'un des groupes de population étrangers.

Dans les différents tableaux, les réfugiés/personnes déjà reconnues en tant que réfugiés sont également à chaque fois inclus dans les chiffres de population des groupes de nationalités étrangères correspondants.

Les « inconnus » comprenant les réfugiés sans pays d'origine connu, ceux dont la nationalité est indéterminée et les apatrides, se retrouve dans la classification « autres pays ».

